

SMP · PSL

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producenti Svizzers da Latg*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch



Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

Rapport annuel 2008

SMP · PSL

1	Force et volonté
3	Une année laitière turbulente
4	Contexte agro-politique
5	La fin du contingentement laitier
6	Production laitière
7	Situation du marché et ventes de lait
8	Transformation du lait
9	Marchés fromagers
10	Stratégie marché du lait 2015
11	État d'avancement de la mise en œuvre
12	Marketing
14	Assemblées des délégués
15	Comité central, comité directeur, commissions
17	Communication
18	Rapport financier: comptes annuels 2008
20	Rapport financier: annexe
21	Rapport de l'organe de révision
22	Membres de la FPSL
23	Composition des organes
24	Organigramme de la FPSL
25	Documentation: Chiffres-clés
	Contact et impressum

L'exercice 2008 a été pour de nombreux producteurs de lait, l'un des meilleurs millésimes, économiquement parlant. Cela ne doit toutefois pas nous faire oublier que nous sommes en mauvaise posture au seuil de la suppression du contingentement laitier. Le manque de force et de volonté dans les rangs de nos propres organisations a fait que la stratégie de la FPSL n'a pas été mise en œuvre de manière satisfaisante.

L'exercice 2008 a incontestablement été pour de nombreux producteurs de lait l'un des meilleurs millésimes depuis longtemps bien qu'ils n'en aient pas tous profité dans la même mesure. Les transformateurs nous ont acheté notre lait à des prix moyens qui nous ont rapprochés un peu de notre objectif stratégique: une production laitière couvrant les coûts et assurant un revenu aux producteurs de lait que nous sommes. Certes, l'aune à laquelle nous nous mesurons ici est modeste. Le revenu de notre travail de 25 francs de l'heure calculé dans les coûts de production reste insuffisant comparé à celui d'autres secteurs. Par rapport au coût de la vie dans notre pays béni par des salaires élevés, un tel revenu n'offre toujours pas de perspectives aux exploitations familiales. Mais nous avons au moins vécu au cours du premier semestre une brève reprise qui nous a donné confiance et espoir.

Le commerce extérieur répercute les turbulences du marché mondial

L'effondrement des prix du marché mondial et de l'UE après la stagnation a été aussi violent que les marchés étaient encore cléments au début de l'année. Nos segments fortement imbriqués avec le commerce extérieur, comme le marché du fromage et celui des produits transformés destinés à l'exportation, notamment, ont à peine répercuté la hausse en Suisse, mais bien plus la crise sévissant sur les marchés internationaux.

Bonne tenue du marché intérieur

La situation sur le marché intérieur helvétique a été différente: en dépit de deux hausses de prix, les consommateurs sont restés fidèles aux produits laitiers suisses, les marchés affichant même une augmentation des ventes. Pour les producteurs de lait que nous sommes et tous les agriculteurs, cette fidélité est vitale. Et nous voulons tout mettre en œuvre pour qu'à l'avenir aussi, la valeur ajoutée des produits de notre agriculture reste bien visible et qualitativement perceptible.

Le degré d'organisation: une hypothèque

Il faut cependant être honnête. Ce bon résultat économique, nous le devons principalement à l'évolution de la situation internationale et à la coordination renforcée des négociations sur le prix du lait. La crise qui a touché également la Suisse de plein fouet à la fin de l'année est due avant tout aux structures déficientes de notre marché. Malgré tous nos efforts et la détermination affirmée de la base dans le vote consultatif, nous n'avons pas réussi à influencer de manière positive et durable des paramètres déterminants du marché. Le volume de production de lait a largement dépassé la capacité d'absorption du marché, le regroupement de l'offre n'a pas pu être amélioré et la réglementation sectorielle entre producteurs et transformateurs pour la gestion du marché du lait par un régime de droit privé a été combattue dans nos propres rangs.

Manque de force et de volonté

Le désaccord régnant au sein de nos propres organisations fait pression à la baisse sur le prix du lait. Cette désunion aura des conséquences désastreuses pour les exploitations si l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur des règles communes minimales pour la gestion du marché du lait à partir de 2009. La FPSL a exposé la stratégie, mais la force et la volonté ont fait défaut dans nos organisations membres pour mettre en œuvre les mesures en 2008. Il faut que cela change rapidement si nous voulons avoir un avenir commun en tant que producteurs de lait.



Peter Gfeller
Président de la
Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL



Une année laitière turbulente

L'année 2008 a été marquée par des turbulences liées à la volatilité des prix sur les marchés laitiers, d'une part, et aux conflits d'intérêts entre les groupements de producteurs, d'autre part. Cette situation n'a en outre pas permis de mettre en œuvre une gestion des volumes de droit privé.



L'année 2008 a été marquée par des turbulences liées à la volatilité des prix sur les marchés laitiers, d'une part, et aux conflits d'intérêts entre les groupements de producteurs, d'autre part. En vue de la suppression du contingentement laitier, ces derniers voulaient accroître au maximum leurs parts de marché, tout en réalisant des prix couvrant les dépenses dans la mesure du possible.

Ce conflit d'intérêt a empêché la mise en œuvre d'une gestion des quantités de droit privé en 2008. Pour justifier des alliances entre OP et OPU, qui étaient parfois en contradiction avec la stratégie de la FPSL, on a souvent avancé l'argument qu'aucune autre solution n'avait été proposée. La véritable raison de telles activités était bien plutôt que ces acteurs ne voulaient pas accepter les petites limitations nécessaires à la préservation du bien commun.

Dans un tel contexte, la création visée d'une organisation nationale de vente au 1^{er} mai 2008 n'a pas été possible. Suite à cela, la FPSL a donc mis l'accent sur l'élaboration d'une réglementation sectorielle. Au printemps 2008 déjà, le comité central de la FPSL a présenté à l'Association de l'industrie laitière suisse (VMI) un concept comprenant aussi l'intégration de Fromarte. Celui-ci a fait l'objet d'une discussion constructive lors de la séance du comité de l'Interprofession du lait de centrale (ILC) en juin 2008. Toutefois, en septembre 2008, VMI a, à la surprise générale, rejeté toutes les mesures. Pour les principaux membres de VMI, la solution était évidemment la création de l'Association Lait Suisse (ALS), dont le but explicite était de fixer les conditions cadres sans la FPSL. Lors de son assemblée des délégués d'automne, cette dernière a néanmoins adopté le concept de soutien ponctuel du marché de la matière grasse et de segmentation du volume de lait sur la base des anciens contingents ou droits de livraison 08/09, avec les contingents additionnels,

mais sans les quantités supplémentaires. Ces décisions n'étaient pas compatibles avec la stratégie de l'ALS, qui, en substance, ne visait pas, comme la FPSL, le maintien d'une valeur ajoutée optimale, mais une concurrence accrue et un alignement rapide du prix sur celui de l'UE. Cependant, la pression sur le prix à la production étant alors déjà tellement forte, les partenaires de la branche se sont retrouvés autour d'une table, sous la houlette de l'Union suisse des paysans (USP), puis de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), afin de mettre en œuvre des points essentiels des décisions de l'AD de la FPSL. Les partenaires se sont entre autre accordés sur l'approbation de la demande de force obligatoire générale par la FPSL pour le soutien ponctuel du marché de la matière grasse. Lors des baisses de prix intervenues au 1^{er} janvier 2009, qui ont été un coup dur pour les producteurs de lait, les premiers signes de la volonté de segmenter le prix se sont fait jour. La pression sur le prix est demeurée tout de même forte. En 2009, il incombera aux organisations régionales de producteurs de décider si elles veulent suivre le concept de l'ALS ou celui de la FPSL, qui prône le soutien ponctuel du marché de la matière grasse, la segmentation et le regroupement de l'offre, projets qui ont été soutenus par la base lors de la grève du lait et par 80 pour cent des producteurs lors du vote consultatif réalisé en été 2008 par la FPSL. Nous avons la conviction que seule cette dernière solution permettra la conservation de la valeur ajoutée pour les producteurs ces prochaines années. Nous allons nous engager dans cette voie, car telle est notre tâche.

Albert Rösti

Dr. Albert Rösti
Directeur de la
Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL



Photo page de gauche:
Infrastructure moderne et messages clairs: enfants, jeunes et adultes apprennent ainsi la valeur du lait suisse.

2008 a été la première année de concrétisation de la Politique agricole 2011, mais les prochains changements - réorientation des paiements directs et négociations sur le libre-échange agricole avec l'UE - sont déjà sur les rails.

Mise en œuvre de la Politique agricole 2011

2008 a été la première année de concrétisation de la PA 2011. Pour les producteurs de lait, l'important a été le maintien à 15 centimes du supplément pour le lait transformé en fromage et à 3 centimes du supplément de non-ensilage, et ce malgré une réduction du premier et la suppression du second prévues par la Confédération. Celle-ci a versé pour la dernière fois en 2008 des aides internes pour le beurre et la poudre de lait en particulier, ainsi que des aides à l'exportation pour le fromage (45 millions de francs), lesquelles seront supprimées en 2009 dans le budget ordinaire.

Changements pour 2009

Durant l'année sous revue, d'autres trains d'ordonnances concernant le secteur laitier ont été ratifiés en prévision de 2009. En voici les principaux éléments:

- Nouveau régime des importations pour le beurre et la poudre de lait: les contingents à droit zéro pour le beurre et la poudre de lait ont été pour la première fois mis en adjudication pour la période 2009.
- Modification de l'ordonnance sur les paiements directs: la contribution générale à la surface a été réduite de 40 fr. pour passer à 1040 francs. La contribution pour les vaches laitières au taux réduit d'unités de gros bétail consommant des fourrages grossiers (UGBF) a été relevée de 200 à 450 francs. Les cultures de maïs et de betteraves fourragères sont pour moitié comptabilisées comme surfaces de cultures fourragères.
- Suppression du jour de référence pour le recensement du bétail: pour l'effectif moyen du cheptel, on se réfère maintenant à la banque de données sur le trafic des animaux.

Négociations interminables à l'OMC

Les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vue de nouvelles étapes de libéralisation se sont poursuivies en 2008. Les dirigeants des négociations ont fait le forcing en lançant sans cesse de nouvelles propositions, mais l'adhésion aux résultats intermédiaires n'a pas été complète. La question de savoir si 2009 verra les négociations réaliser des progrès substantiels reste ouverte.

Libre-échange agricole avec l'UE

Alors que les négociations de l'OMC traînent, le Conseil fédéral cherche par la voie bilatérale de nouvelles ouvertures sur les marchés d'exportation. C'est pourquoi il s'est

prononcé en mars 2008 pour des négociations avec l'UE en vue d'un accord de libre-échange agro-alimentaire. Il en escompte avant tout des avantages pour l'économie nationale, à savoir une croissance durable d'environ deux milliards de francs et une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs par la baisse des prix des denrées alimentaires. La production primaire est surtout touchée par la baisse des prix des matières premières et la concurrence dans la lutte pour des parts de marché indigène. On peut douter de l'effet de la baisse des coûts de production et des mesures d'accompagnement encore à définir pour atténuer l'érosion massive des revenus. La FPSL a décidé de suivre l'évolution de l'accord de libre-échange agricole en participant à divers groupes de travail et de n'évaluer que le paquet final.

Le chantier des paiements directs

Un autre grand chantier agro-politique a démarré: celui des paiements directs. Sur mandat du Parlement, l'OFAG propose des améliorations du système afin que les différents paiements puissent servir plus efficacement les objectifs de la politique agricole. La FPSL fait partie de la délégation des producteurs dans le groupe de travail ad hoc de l'OFAG. Y sont également représentés tous les autres groupes d'intérêts: économie, consommateurs, transformation alimentaire, organisations de protection de l'environnement et des animaux.

Éradication de la BVD et maladie de la langue bleue

Le programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) a été lancé en 2008. Dans le cadre d'une campagne soutenue par la Confédération, la totalité du cheptel bovin a été examinée et les animaux infectés par le virus ont été éliminés. La maladie a causé chaque année des pertes économiques de l'ordre de dix millions de francs par suite de la dégradation des performances, des troubles de la fertilité et des avortements.

La Confédération a pris des mesures d'urgence face à l'expansion rapide, dans les pays voisins, de la maladie de la langue bleue, une affection virale transmise par des moucheron. Inoffensif pour l'être humain, le virus provoque chez l'animal des lésions très douloureuses. La maladie a généralement une issue mortelle. D'entente avec la branche, la Confédération a également ordonné une campagne de vaccination obligatoire afin de protéger les troupeaux de ruminants d'une expansion incontrôlée de cette épizootie et de limiter les dommages économiques.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Politique

Il y a presque 10 ans naissait l'idée de la suppression du contingentement laitier d'État. L'échéance se rapproche. À la veille de la sortie du contingentement, il est nécessaire de revenir aux attentes d'autrefois, afin de dresser un bilan intermédiaire de cette période de transition.

Le Parlement a accordé au secteur laitier une période de transition de trois ans, de mai 2006 à avril 2009, pour que celui-ci se prépare à la suppression définitive du contingentement laitier d'État individuel. D'aucuns ont décrit cette phase transitoire comme un «camp d'entraînement» en vue de la libéralisation du marché. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) attendait de la disparition du contingentement laitier l'avènement de structures de production plus rentables. Ou alors, ces années de préparation ont-elles constitué, comme l'a dit l'ancien directeur de la FPSL au sujet de la base légale y relative, un «vol sans visibilité ni instruments»? À la veille de la suppression définitive du contingentement, on peut établir un bilan intermédiaire.

L'OFAG avait promis une meilleure rentabilité

«La suppression du contingentement laitier améliore les structures», prophétisait l'OFAG dans son communiqué de presse du 14 septembre 2001. Sur la base d'une étude réalisée par l'Institut d'économie rurale de l'EPFZ, l'OFAG espérait qu'une économie laitière sans limitation des quantités serait économiquement plus performante économiquement et que la production laitière des exploitations des régions de plaine, avec un volume annuel variant entre 150 000 et 300 000 kilos, serait profitable. À quoi la situation ressemble-t-elle en 2008? Le service de vulgarisation BBZN Hohenrain a analysé les coûts complets de 233 exploitations de plaine: malgré une production moyenne supérieure à 200 000 kilos de lait, le revenu du travail ne dépasse pas 15 francs de l'heure, paiements directs compris. La croissance seule ne permet donc pas l'établissement de structures rentables.

Six à huit organisations suffiraient

En été 2004 déjà, bien avant que le législateur ne fixe les détails de la sortie du contingentement, la FPSL a pris position dans un document spécifiant que six à huit organisations de vente du lait, entre les mains des producteurs, seraient suffisantes. La structure asymétrique du marché, notamment dans le secteur du lait de centrale, rendrait nécessaire un tel regroupement de l'offre. La réalité est cependant tout autre. En mai 2008, on comptait 38 organisations, avec leurs producteurs, ayant quitté le contingentement laitier de manière anticipée. Les neuf organisations de producteurs (OP) rassemblent tout de même près de 64 pour cent des producteurs, alors que les 29 organisations de producteurs-utilisateur (OPU) juste 18 pour cent. Près de 18 pour cent des exploitations sont donc restées dans le contingentement.

Un marché équilibré?

Une étude réalisée par l'EPFZ en 2001 avait calculé que le marché serait équilibré avec une production totale d'environ 3,5 millions de tonnes et un prix oscillant entre 62 et 65 centimes le kilo de lait. Quatre ans plus tard, le «Rapport sur le lait» du Département fédéral de l'économie a corrigé le prix pour le situer entre 50 et 55 centimes et le volume à 3,8 millions de tonnes. En 2007, alors que le monde entier réclamait du lait et que les marchés internationaux explosaient, le prix à la production est resté à 70 centimes pour une quantité de 3,26 millions de tonnes. Et en 2008? La demande a montré une réjouissante croissance, et le prix du lait est passé à 76 centimes en moyenne. Cependant, la compétition entre les producteurs pour les quantités supplémentaires et les droits de livraison a fait augmenter la production à 3,4 millions de tonnes: trop pour un marché sain. Des corrections sévères sont donc intervenues au début 2009.

Faible degré d'organisation

Quel rôle les producteurs de lait veulent-ils jouer dans le régime de marché de droit privé qui débutera le 1^{er} mai 2009? À fin 2008, cette question tellement cruciale n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante, et ce même après cinq années de travaux préliminaires. Certes, les délégués aussi bien que les producteurs se sont prononcés clairement en faveur de mesures communes lors de la votation consultative, en sachant qu'un rassemblement des producteurs serait la meilleure possibilité de traiter d'égal à égal avec les transformateurs pour influencer sur le volume et le prix du lait, et ainsi sur le niveau des revenus. Cependant la diversité des orientations des différentes organisations régionales a jusqu'ici rendu la chose impossible. Une lutte pour les parts de marché fait donc rage entre les OP et les OPU, ce qui au final ne fait qu'abaisser le prix du lait, menaçant sur le long terme de réduire à néant le revenu des paysans.

Production laitière

En 2008 la production laitière a atteint 3 423 048 tonnes, battant ainsi un nouveau record. Les livraisons de lait ont dépassé de 5 % celles de l'année précédente. À titre individuel, il était intéressant pour les exploitations d'augmenter leur production.

Production record et conséquences logiques

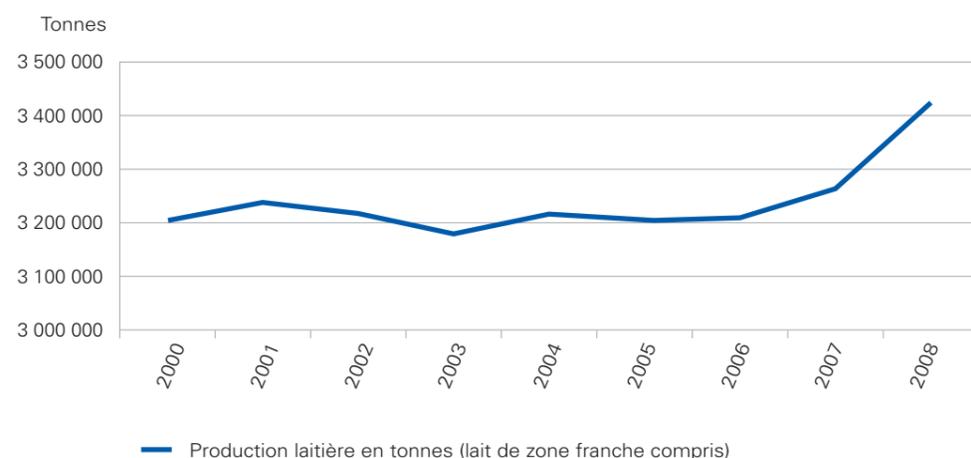
Au cours de l'exercice 2008 les producteurs de lait ont commercialisé 3 423 048 tonnes de lait. Les livraisons ont ainsi battu de 162 960 tonnes, soit 5 %, le chiffre record atteint en 2007. Au cours du premier trimestre 2008 les livraisons cumulées étaient déjà de 5,8 % supérieures aux chiffres de l'année précédente. Au cours des mois d'été où le lait est habituellement moins abondant, c'est-à-dire de juillet à septembre, les livraisons ont même dépassé de 6,4 % celles de l'année précédente. Le graphique de production montre nettement le potentiel des exploitations suisses de vaches laitières. Si le cheptel laitier est à un niveau suffisant et que l'approvisionnement en fourrage est bon, la production peut très vite monter en flèche et le volume de lait dépasser les capacités d'absorption du marché (cf. page 7).

Incitations à l'augmentation de la production

En 2008 les producteurs de lait avaient plusieurs bonnes raisons d'augmenter leur production individuelle:

- Sous l'effet de la hausse du prix du lait au début de l'année, les transformateurs ont appelé à augmenter la production laitière parce que l'offre apparemment n'arrivait pas à couvrir la demande.
- Les 196 millions de kilos supplémentaires autorisés pour l'année laitière 2007/08 n'ont pu être traités qu'à partir de la saison de vêlage 2008/09 parce que, auparavant, les vaches étaient en nombre insuffisant.

Évolution de la production laitière de 2000 à 2008



En 2008 les quantités de lait produites n'ont jamais été aussi élevées: Les livraisons ont dépassé celles de l'année précédente de 5,0 % et celles de 2006 de 6,8 %.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

- De nombreuses organisations de vente du lait ont promis aux producteurs de comptabiliser les quantités supplémentaires livrées dans les futures quantités contractuelles.
- Les augmentations de prix de janvier et de juillet 2008 ont abouti dans le secteur du lait de centrale à des prix qui, ajoutés aux suppléments saisonniers des mois d'été, permettaient en moyenne de couvrir les coûts de production.
- Sachant que les dernières aides intérieures devaient être supprimées au 1^{er} janvier 2009, il fallait s'attendre à une forte baisse des prix à partir de cette date. Les producteurs désireux d'améliorer leurs revenus ont livré un maximum de leurs droits de livraison avant la fin de l'année.

On peut tirer comme enseignement de l'année 2008 que, même si les producteurs ont agi correctement à titre individuel, la somme de leurs décisions a gravement déséquilibré le marché. Il est certain que le point de vue individuel ne peut jamais complètement tenir compte de toutes les conséquences pouvant affecter le marché.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Transformation du lait > Situation du marché

Situation du marché et ventes de lait

Le marché du lait 2008 a été contrasté. Alors que le premier semestre s'est encore nettement ressenti de la hausse de 2007, la crise financière et la surproduction nationale ont exercé une forte pression sur les marchés et donc sur le prix du lait.

Conséquences de la hausse au 1^{er} semestre

Le marché du lait 2008 a été contrasté. Le premier semestre s'est encore nettement ressenti de l'embellie sur le marché international. La situation s'est quelque peu calmée au cours du 1^{er} trimestre. La phase des prix records sur les marchés internationaux du lait, du beurre et du fromage était révolue. Le niveau de prix européen, toutefois, avait nettement dépassé la barre des 33 cents, laquelle a servi de référence en Suisse pour les négociations sur le prix du lait devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2008. L'application de la formule de prix simple de la FPSL (prix du lait UE + 10 pour cent qualité suisse + supplément pour la transformation en fromage) a prouvé que le lait suisse avait été vendu quelques centimes en dessous de sa valeur depuis juillet 2007.

Vaines négociations sur le prix du lait

Dans ce contexte, la direction de la FPSL a mené plusieurs négociations entre février et la mi-mai avec les transformateurs industriels, mais sans résultats. Il a fallu attendre que l'impuissance des producteurs se traduise par une grève du lait pour que les négociations reprennent fin mai. Pour ne pas écorner l'image du lait suisse chez les consommateurs, le comité central de la FPSL a demandé aux transformateurs de faire des concessions

sur le prix du lait et aux grévistes de mettre fin à leur action. Aux premières heures de la journée du 3 juin, les parties se sont mises d'accord sur un compromis, à savoir sur six centimes d'augmentation du prix du lait de centrale valable jusqu'à la fin de l'année et l'arrêt du mouvement de protestation.

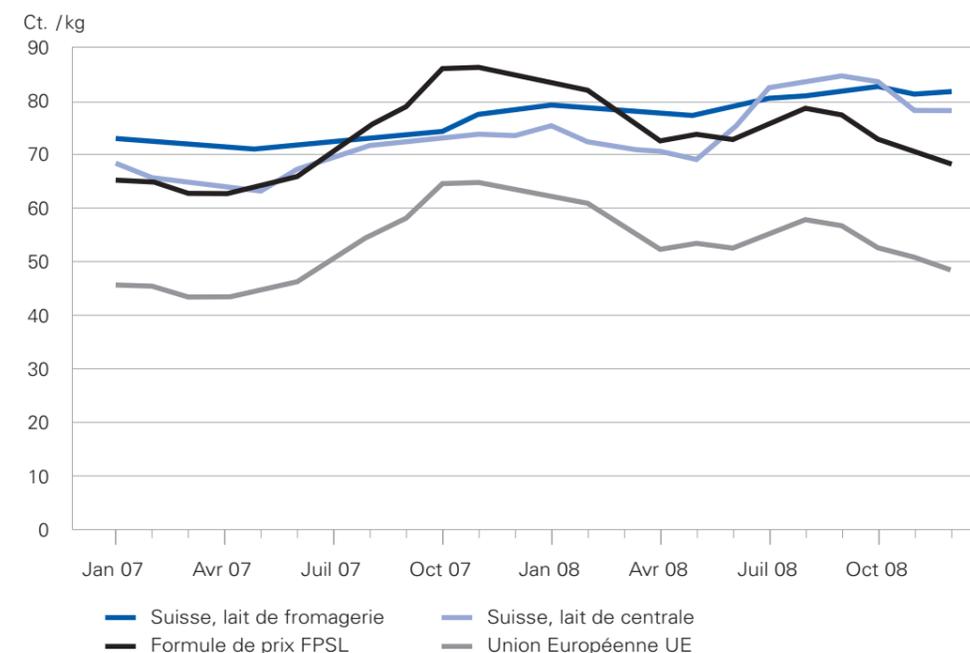
Déclin au cours du second semestre

Il n'avait pas été possible de prévoir que tous les importants facteurs influant sur le marché du lait suivraient une évolution négative au cours du second semestre, pas plus que la soudaine envolée des prix. La crise financière, le fléchissement de la consommation et la forte hausse des importations de fromage associés à l'offre pléthorique de lait ont soumis le prix du lait à une forte pression.

Pénible évolution des prix du lait de fromagerie

La situation a été difficile également pour les producteurs de lait de fromagerie. En raison de l'augmentation trop tardive des prix du fromage, laquelle n'est intervenue qu'au printemps, et de l'affaiblissement des marchés européens, ils n'ont pas pu pratiquer de seconde augmentation des prix. Les producteurs de lait destiné à la fabrication d'Emmentaler et d'Appenzeller ont même dû accepter des limitations importantes et des pertes sur le prix du lait.

Évolution du prix du lait Suisse – UE de 2007 à 2008



Les prix du lait dans l'UE se sont maintenus à un très haut niveau jusqu'en été 2008. En moyenne annuelle, le prix UE à la production se montait à 35,1 centimes d'Euro. Si l'on applique la formule de la FPSL, cela correspond à peu près à une moyenne suisse de 77 centimes.

Source: OFAG, LTO, BNS

Transformation du lait

En 2008, la quantité de lait transformé en fromage, en yogourt et en produits laitiers frais a augmenté. Cette croissance réjouissante a également été enregistrée à la vente. L'augmentation de la quantité de lait transformé en beurre et en conserves de lait reflète par contre un excédent de l'offre sur le marché du lait.

Davantage de spécialités et de produits de régulation

Les livraisons records de lait de 3 423 048 tonnes en 2008 ont posé à la transformation et à la vente des problèmes de taille. Par rapport à l'exercice précédent, leur écoulement n'a pas été aussi facile. La progression des ventes sur les marchés à bonne valeur ajoutée, comme celui du fromage et celui des produits laitiers frais, a certes affiché un bon pour cent. Mais pour répondre à l'augmentation de l'offre de 5,0 pour cent, une grande partie a dû être dirigée vers les filières de production de crème, de beurre et de poudre de lait, ceci venant en supplément de la quantité de régulation du marché liée à la saison. La part de ces divers groupes de produits par rapport au volume de lait transformé s'est accrue en conséquence.

Le fromage, groupe de produits phare

Avec une part de 42,2 pour cent, soit 1 443 644 tonnes d'équivalents-lait, le fromage vient incontestablement en tête dans la quantité de lait transformé. En comparaison de l'exercice précédent, 16 908 tonnes d'équivalents-lait supplémentaires ont été transformées en fromage (cf. graphique ci-dessous et tableau à la page 29). On constate par contre une baisse de la quantité de lait transformé en séré (-1924 t, soit -10,2 %), en crème de consommation (-2645 t, soit -1,0 %) et en lait de consommation (-9178 t, soit -2,1 %). Pour ce dernier, il faut tenir compte de la réduction des teneurs du lait en matière grasse pratiquée par le commerce de détail depuis l'été 2008, qui a pour effet de réduire les chiffres de transformation en tonnes

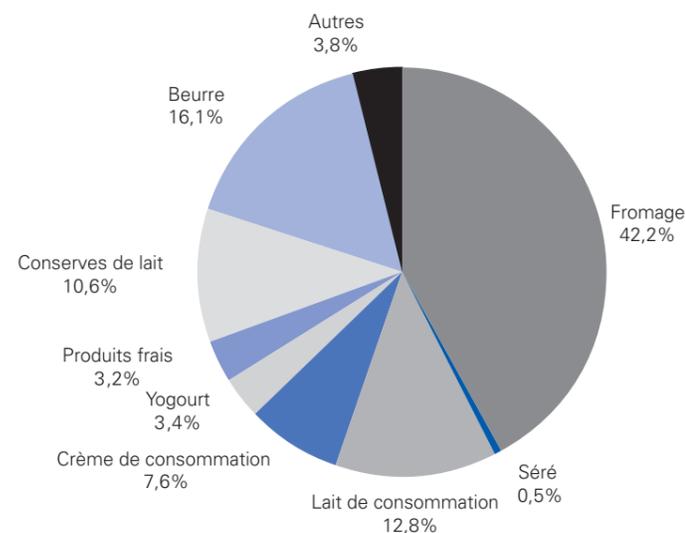
d'équivalents-lait. Cet effet n'a pas pu être jusqu'ici quantifié avec exactitude vu le manque de données disponibles sur le marché. D'un autre côté, des augmentations réjouissantes de la production peuvent être constatées pour les segments à forte valeur ajoutée que sont le yogourt (+2849 t, soit +2,5 %) et les autres produits frais y compris les glaces comestibles (+11 147 t, soit +11,4 %).

Soutien efficace du secteur laitier

L'excédent de l'offre de lait de trois à quatre pour cent a logiquement entraîné une augmentation des quantités de lait transformées en conserves de lait (+54 972 t, soit +18,0 %) et de beurre (+98 935 t, soit +21,9 %). Le Fonds de soutien a donc constitué un important pilier du revenu des producteurs. Ce n'est que grâce à ces mesures qu'un effondrement de plus vaste ampleur du revenu avant la fin de l'année a pu être évité. Près de 49 millions de francs ont été nécessaires pour compenser les tentatives des transformateurs de faire pression sur la quantité et le prix du lait. Les principales mesures ont visé à empêcher le trafic de perfectionnement du beurre et de la poudre de lait, à promouvoir les exportations de fromage ainsi que les ventes de graisse lactique, et à dégager du marché quelque 60 millions de kilos de lait au quatrième trimestre.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Mesures d'entraide

Transformation du lait 2008



Le fromage, le beurre, le lait de consommation et les conserves de lait sont les groupes phares dans la transformation du lait. Dans un contexte de livraisons de lait records, à savoir 3,423 millions de tonnes, la part de la quantité transformée en beurre et en conserves de lait a augmenté.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Marchés fromagers

La production de fromage a atteint 179 338 tonnes, battant ainsi un nouveau record. Elle a dépassé de 1,7 % celle de l'année précédente. Malgré une croissance réjouissante pour de nombreuses variétés et une augmentation des exportations de 1888 tonnes, la situation de l'Emmentaler AOC et la perte de parts de marché à l'export sont préoccupantes.

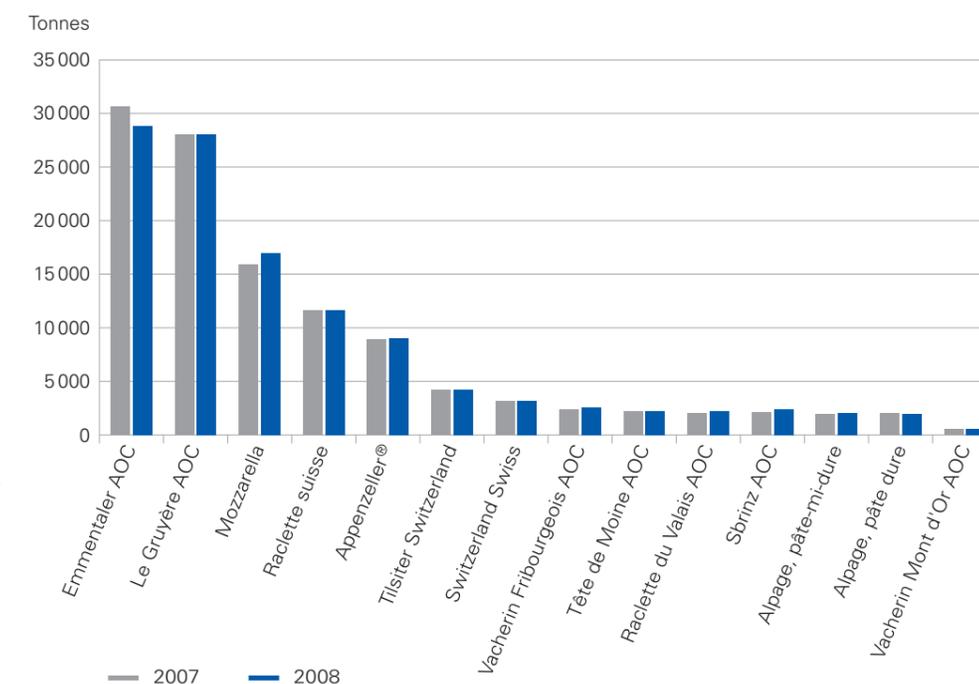
Production de fromage en progression de 1,7 %

La production de fromage a atteint 179 338 tonnes, battant ainsi un nouveau record. Elle a dépassé de 1,7 %, soit 3058 tonnes, celle de l'année précédente. La quantité de lait transformé en fromage ayant progressé de seulement 1,2 % en équivalents-lait, on constate dans l'ensemble un glissement des fromages à pâte dure à faible rapport vers les fromages à pâte mi-dure et les fromages frais. En ce qui concerne les principales variétés, l'Emmentaler AOC a dû limiter sa production à 28 830 tonnes (-1943 t ou -6,3 % par rapport à l'année passée). Quantitativement, Le Gruyère AOC atteint 28 206 tonnes (-5 t) et est maintenant pratiquement à égalité avec l'Emmentaler AOC (voir le graphique ci-dessous et le tableau 31). Les chiffres de production les plus élevés concernent la mozzarella (+993 t), les autres fromages frais (+1128 t), les fromages semi-préparés (+860 t) et les fromages à pâte mi-dure demi-gras à gras (+1123 t). Concernant les fromages d'interprofession, seule la Tête de Moine AOC a subi une légère baisse de production (-1,1 %). Les autres variétés ont réussi à augmenter la leur: Vacherin Mont d'Or AOC (+1,7 %), Appenzeller® (+0,9 %), Tilsiter AOC (+1,2 %), fromage à Raclette du Valais Switzerland (+2,9 %), Vacherin Fribourgeois AOC (+9,7 %) et Sbrinz AOC (+6,3 %).

Marchés chancelants

La croissance de la production a masqué un peu le fait que le marché à l'export connaissait des problèmes. Si, au cours des deux premiers mois de 2008, les exportations étaient encore nettement au-dessus de celles de l'année précédente, elles se sont effondrées au printemps en raison de l'augmentation (trop) tardive des prix et n'ont récupéré qu'en décembre (dernières aides à l'exportation). C'est l'Emmentaler AOC qui a subi la plus forte chute à l'exportation (-1390 t ou -6,0 %). La balance commerciale accuse une augmentation des exportations de 1888 t (+3,2 %) et des importations de 3751 t (+10,0 %). Les importations ont particulièrement augmenté dans le domaine des produits industriels bon marché, ce qui a engendré une perte de parts de marché et mis les prix sous pression. Dans l'ensemble, la Suisse a perdu à l'exportation des parts de marché s'élevant à 20 500 t d'équivalents-lait (voir aussi les tableaux page 32).

Production de variétés de fromages sélectionnées en 2007 et 2008



En 2008, la production de fromage a augmenté de 3058 tonnes par rapport à 2007. Le fort recul de la production d'Emmentaler AOC n'a pas pu être compensé par les autres grandes variétés fromagères.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Il y a un an et demi, le comité central de la FPSL a défini la «Stratégie marché du lait 2015». La réalisation de l'objectif consistant à améliorer à long terme les revenus tirés de la production laitière se voit menacée parce que la production augmente plus vite que la demande.

Objectif principal: mise en œuvre de la stratégie

Conformément aux directives stratégiques, l'exercice 2008 a été entièrement placé sous le signe de la mise en œuvre de la «Stratégie marché du lait 2015» adoptée fin juin 2007 par le comité central de la FPSL. Un an après, quel bilan peut-on dresser? Malgré un bon niveau du prix du lait, la réalisation de l'objectif stratégique, à savoir l'amélioration des revenus tirés du travail, est très menacée parce que la production laitière progresse beaucoup plus vite que la demande.

Chiffre d'affaires cible

Le chiffre d'affaires de la production laitière devrait dépasser en 2008 l'objectif stratégique d'env. 350 millions de francs, ceci en raison de l'augmentation du volume de lait et de la hausse de sept à huit centimes du prix du lait en moyenne annuelle. Certes, les prix de la plupart des facteurs de production – carburants, fourrage et engrais – ont connu une hausse. Au bout du compte, le revenu des producteurs de lait devrait cependant afficher une augmentation effective d'au moins cinq centimes par litre. Pour une exploitation moyenne, cela représente un supplément mensuel de sept à huit cents francs pour un revenu de 3000 francs.

Objectif de production et d'écoulement

La stratégie a été définie sur la base d'une hausse des quantités d'env. 1,5 pour cent par an. En 2008, on a pu constater que les quantités écoulées sur les marchés normaux avaient augmenté à peu près de ce pourcentage. Par contre, le gros problème est que la production laitière a progressé d'env. 5,5 pour cent par rapport à l'année précédente, et même de 6,8 pour cent par rapport à 2006, année qui a servi de base pour la mise au point de la stratégie. En raison du dérapage provoqué par la forte augmentation des quantités de lait livrées, les prix ont été soumis, surtout au 4^e trimestre, à une énorme pression qu'il a certes été possible d'atténuer en grande partie par des mesures d'urgence financées par le Fonds de soutien, mais insuffisantes pour rééquilibrer le marché.

Le bonus «qualité suisse»

Quelle importance le commerce accorde-t-il à la notion de «suisse»? De nombreuses entreprises réussissent à donner une plus-value à leurs produits grâce à la mention «Suisse». Les producteurs de lait suisses estiment que cela devrait être aussi possible dans le domaine du lait, des produits laitiers et des fromages suisses. Leurs atouts sont évidents: normes de qualité supérieures, grande diversité des paysages ruraux à mettre au compte

de la production laitière, grand choix de produits traditionnels ou innovants. Les produits fabriqués en Suisse à partir de matières premières suisses possèdent une valeur ajoutée pouvant et devant être monnayée sur le marché parce qu'ils reflètent le niveau élevé des coûts et des salaires suisses. Les producteurs de lait veulent aussi en avoir leur part.

Baisser les coûts de production

La différence entre le produit de la vente et les coûts de production est un facteur déterminant pour le calcul du revenu. En production laitière, où la majeure partie des coûts est constituée des frais fixes et des frais de main d'œuvre, les possibilités à court terme pour réduire ces coûts sont limitées. Le seul moyen de réduire efficacement ses coûts est d'analyser les coûts d'exploitation spécifiques et de disposer de références pour pouvoir établir des comparaisons. En collaboration avec les services de vulgarisation, la FPSL a lancé un projet visant, entre autres, le développement d'un outil d'analyse des coûts et la promotion de l'activité de conseil.

Paiements directs

Depuis 2009, toutes les aides au marché, excepté les suppléments pour le lait de fromagerie, ont été converties en paiements directs. Ces paiements constituent une importante base de revenu pour la production laitière. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier que pour les producteurs qui veulent vivre de la production laitière, le produit de la vente du lait demeure un facteur essentiel.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Actualité > Stratégie laitière

Les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie ont pu être partiellement concrétisées. Alors que, conformément à la stratégie, les délégués de la FPSL avaient le soutien du marché sur la promotion des ventes pour la graisse lactique, la volonté des OP et des OPU de constituer une organisation nationale de vente du lait n'a pas été assez forte.

Sept mesures pour mettre en œuvre la stratégie

Pour atteindre les objectifs stratégiques, le comité central de la FPSL et les gérants des organisations membres ont opté à une grande majorité pour sept mesures. Quel est actuellement l'état d'avancement de la mise en œuvre?

Le regroupement national de l'offre n'a jusqu'ici pas eu lieu

Les travaux lancés en prévision de la sortie définitive du contingentement laitier se sont régulièrement focalisés sur la même question: Quel rôle les producteurs de lait peuvent-ils et veulent-ils jouer sur le marché? La réponse de la théorie de marché est simple: si les producteurs de lait veulent traiter d'égaux à égaux avec les transformateurs sur le marché, ils ne doivent pas disposer de plus de quatre organisations qui vendent le lait aux quatre centrales laitières nationales. Par ailleurs, les producteurs nécessitent plus de transparence sur l'offre et la demande, et ils ont enfin aussi besoin d'instruments pour adapter rapidement l'offre à la demande, en particulier en cas d'offre excédentaire. Une organisation nationale de vente du lait pourrait remplir ces fonctions de manière optimale.

Toutefois, au niveau de l'agencement concret, les intérêts des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs-utilisateur (OPU) impliquées divergeaient trop pour une gestion de la vente du lait en commun. Les propositions de compromis soumises par la FPSL étaient vouées à l'échec en l'absence de la volonté, de la part des protagonistes, de coopérer au niveau national par crainte d'être lésés.

Promotion des ventes avec SUISSE GARANTIE

Sur des marchés ouverts, la spécification de la provenance des produits est un argument de vente décisif, non seulement dans le pays, mais aussi à l'exportation. C'est pourquoi la FPSL aide à promouvoir la marque de provenance SUISSE GARANTIE d'AMS Agro-Marketing Suisse. Depuis 2008, elle lie les contributions à l'exportation du fromage à la marque SUISSE GARANTIE. Cette mesure sera maintenue en 2009, avec les activités déjà connues du marketing générique de la FPSL. À raison d'une croissance d'environ 1,5 pour cent, les ventes de lait et de produits laitiers sont sur la bonne voie.

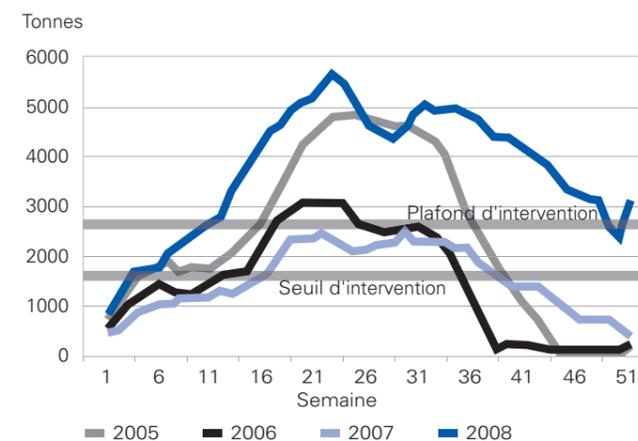
Réorganisation du soutien du lait

Lors de leur assemblée d'automne du 19 novembre 2008, les délégués ont défini la nouvelle orientation du soutien du lait: en 2009, les producteurs alimenteront le fonds à raison d'un centime par kilo de lait commercialisé pour soutenir l'écoulement des excédents de beurre en cas de crise. Pour cela le Conseil fédéral a déclaré la force obligatoire générale le 25 février 2009.

Interprofession du lait de centrale

2008 a vu la fusion des directions de l'Organisation sectorielle pour le beurre (OSB) et de l'Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL). La FPSL avait par ailleurs l'intention d'intégrer la défense des intérêts du lait de fromagerie dans l'Interprofession du lait de centrale (ILC). Le projet a été stoppé suite à la création de l'Association Lait Suisse (ALS), les représentants du lait d'industrie voulant transférer les activités opérationnelles intersectorielles à l'ALS. La création de l'ALS a entraîné la démission du président de l'ILC, Hermann Bürgi.

Stocks de beurre et intervention sur le marché de la matière grasse



Dès 2009, le soutien du lait est basé sur le principe de l'intervention limitée dans le temps pour la matière grasse. La promotion des ventes n'entre en jeu que lorsque les stocks de beurre dépassent le seuil d'intervention, et son montant est plafonné.

Lovely, notre ambassadrice connue et appréciée du grand public, propage une image moderne du lait et des produits laitiers. Elle explique pourquoi ils sont si bons pour la santé et incite de multiples façons les gens en consommant. Par ses méthodes efficaces, le marketing générique de la FPSL contribue grandement à ce que le lait conserve une place importante en tant que denrée de base dans notre régime alimentaire.

Tous au service de tous

Seule l'action commune de tous les producteurs peut assurer au lait une place de choix sur le marché national. Il en a d'ailleurs grand besoin pour réussir à s'imposer et constituer la principale source de revenu des producteurs de lait. À l'avenir, il sera plus que jamais nécessaire de veiller à ce qu'il garde les faveurs des consommateurs car sous l'effet de la libéralisation des marchés, des importations et de la situation économique actuellement tendue, les gens auraient tendance à se tourner vers l'étranger, qui propose des produits meilleur marché. Un marketing générique en faveur du lait et des produits laitiers peut contribuer efficacement à contrer cette tendance.

Stratégique, taillé sur mesure et contrôlé

Les méthodes ciblées et créatives du marketing de la FPSL ne visent pas seulement à asseoir la présence du lait et des produits laitiers dans toute la Suisse, mais aussi à résister à une concurrence toute puissante dont l'éventail des produits englobe les boissons sans alcool, les eaux minérales, les graisses végétales et les produits agricoles étrangers. Le marketing de la FPSL a été développé de façon stratégique et engage des moyens là où ils ont un maximum d'efficacité. Il a défini des objectifs mesurables et formulé des messages clairs et uniformes, il a concentré ses efforts sur six groupes cibles prioritaires pertinents pour le produit lait et dont on peut influencer positivement l'état d'esprit et le comportement d'achat. Il se focalise à cet égard sur trois aspects importants pour le lait: premièrement conforter son image positive, deuxièmement expliquer les bienfaits des produits laitiers sur la santé et troisièmement offrir des opportunités de consommation et montrer des possibilités d'utilisation concrètes à l'aide de toute une variété de recettes. Un système de contrôle vérifie régulièrement l'efficacité de la stratégie marketing et des actions entreprises.

Matériel proposé aux producteurs

Les producteurs de lait sont les meilleurs ambassadeurs de leurs produits. C'est pourquoi le marketing de la FPSL met à leur disposition, gratuitement ou à des conditions avantageuses, un large éventail de matériel publicitaire, informationnel et infrastructurel pour leurs propres actions promotionnelles ou des événements locaux. Pour les commander, il suffit d'aller sur le site swissmilk.ch > Pour les producteurs > Marketing laitier.



En 2008, Lovely, notre vedette de la publicité, a tourné avec ses collègues dans des spots publicitaires pour encourager les footballeurs participants à l'Euro 08 ou a posé pour des affiches publicitaires incitant les sportifs en herbe à fortifier leurs os. Depuis 1992, elle est devenue une figure emblématique de la promotion du lait.

La collaboration est importante

Le marketing de la FPSL utilise les nombreuses possibilités d'une action coordonnée au sein de l'agriculture suisse. Il assume ainsi un rôle central au sein d'AMS Agro-Marketing Suisse, par exemple à l'occasion des foires et salons en Suisse, sur le stand suisse de la Semaine verte de Berlin ou lors d'achats groupés de prestations médiatiques par des organisations agricoles. Il collabore aussi en première ligne à l'élaboration de mesures pour SUISSE GARANTIE, qui est entre-temps devenu le label incontournable des denrées alimentaires d'origine suisse.

Un seul clique

Qu'il s'agisse d'informations sur les produits ou sur une alimentation saine, de spots ou d'articles publicitaires, ou encore de matériel publicitaire ou de recettes, vous pouvez télécharger tout ce qui peut vous sembler intéressant et utile depuis notre site.

swissmilk.ch



L'union fait la force – C'est dans cet esprit que la Fédération des PSL collabore avec les producteurs. Sur les stands de distribution de lait des centres-villes ou des cours d'école, petits et grands sont heureux de boire le gobelet de lait que leur offrent les jeunes éleveurs ou les femmes rurales.



Plus de 60 000 personnes sont abonnées au magazine culinaire LE MENU proposant de délicieuses recettes dont les lecteurs s'inspirent bien volontiers. Chaque année paraissent 10 numéros avec un total de 380 recettes et comportant bon nombre d'informations intéressantes sur l'agriculture.



Pour favoriser le dialogue avec les principaux groupes de consommateurs visés, il existe maintenant un magazine pour les familles avec enfants en âge scolaire et jeunes adultes, publication complétée tous les mois par une lettre d'information électronique.



Pour les nutritionnistes. Les légendes autour des graisses contenues dans les aliments sont nombreuses et ont la vie dure. Les connaissances sur le beurre laissent aussi à désirer. C'est pourquoi nous adressons régulièrement aux nutritionnistes des informations scientifiques sur le beurre, le lait et les produits laitiers.



© konzernbilder.ch

Le petit-déjeuner n'est plus in? Pas du tout! Lors des festivals open-air, la FPSL n'est pas seulement présente avec son bar à lait très fréquenté, mais distribue aussi des paquets composés de délicieux produits laitiers pour le petit-déjeuner.



Le lait est un sujet de cours intéressant et varié. La FPSL soutient les enseignants des différents degrés scolaires en leur proposant du matériel didactique, des fiches de travail, des exposés sur une alimentation saine, des recettes ainsi que des lettres d'information électroniques pour que les enfants de la ville sachent aussi d'où vient le lait et pourquoi il est si précieux.

La FPSL a tenu ses assemblées ordinaires des délégués le 16 avril et le 19 novembre 2008. Lors de ces deux réunions, Peter Gfeller, le président de la FPSL, a exhorté les producteurs à faire front commun, seule l'unité permettant d'affronter l'avenir avec succès.

16 avril: Assemblée des délégués de printemps

Le contingentement laitier sera définitivement supprimé dans 380 jours. «Il est dans notre intérêt, à nous producteurs de lait, de fixer avec les transformateurs de lait des conditions-cadres de droit privé pour le futur régime laitier à partir du 1^{er} mai 2009», souligne Peter Gfeller, président de la FPSL. Basées sur la stratégie du marché du lait de juillet 2007 à l'horizon 2015, les activités principales se concentrent sur la structure de l'offre, le soutien du marché laitier, les coûts de production et l'élargissement du marché, comme le rappelle Albert Rösti, directeur de la FPSL.

Décisions

- Les délégués suivent les propositions du comité central pour tous les objets. Le rapport annuel 2007 est adopté dans sa nouvelle présentation, de même que les comptes annuels 2007, comportant les comptes de la fédération, du Fonds de soutien et du Fonds de marketing, et qui sont publiés pour la première fois dans le rapport annuel. Les délégués donnent décharge aux organes.
- Les délégués adoptent également les budgets 2008 et approuvent les décisions financières suivantes (contributions par kilogramme de lait commercialisé du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009):
 - Frais de gestion: 0,15 centime
 - Fonds de marketing: 0,525 centime
 - Fonds de soutien: 0,5 centime
 - Contribution en faveur de SCM: 0,2 centime
 - Contribution en faveur de l'USP: 0,04 centime
- Les délégués donnent mandat de présenter une demande de prorogation de la force obligatoire des contributions au Fonds de soutien jusqu'au 30 avril 2009 auprès de l'OFAG.

[swissmilk.ch](#) > [Portrait](#) > [La Fédération des PSL](#) > [Organigramme et organes](#) > [Assemblée des délégués](#)

19 novembre: Assemblée des délégués d'automne

Fors les moyens ont certes été mis en œuvre afin de mettre en place une réglementation sectorielle pour la période après la suppression du contingentement laitier en commun avec les transformateurs de lait mais cet objet n'a pas pu être atteint jusqu'à l'assemblée des délégués d'automne. En plus des activités découlant de la stratégie, des mesures doivent être prises à court terme en raison

de la modification radicale de la situation du marché. Les activités se concentrent sur le programme en cinq points: négociations de prix, mesures d'allègement du marché pour le quatrième trimestre, réorientation du Fonds de soutien pour la période après la suppression du contingentement laitier à partir de mai 2009, segmentation du marché et amélioration de la structure de l'offre.

Décisions

- Fonds de soutien: La contribution par kilo de lait commercialisé est relevée à 1,0 centime pour les mois de novembre et décembre, afin de financer les mesures d'allègement du marché. Cela permet de stabiliser la structure des prix jusqu'à la fin 2008.
- Réorientation du Fonds de soutien: Les possibilités de soutien du prix du lait sont très restreintes sans limitation du volume de lait. En outre, la loi n'autorise plus que des mesures temporaires. Les délégués approuvent la réorientation des mesures vers un soutien ponctuel de la matière grasse et donnent mandat de demander la force obligatoire à cet effet.
- Segmentation du marché: Les délégués décident de permettre la vente des quantités dépassant le volume de base actuel (contingents ou droits de livraison sans quantités supplémentaires) à un prix inférieur si la situation du marché est mauvaise. La décision en revient aux organisations de producteurs (OP) et aux organisations de producteurs-utilisateur (OPU).

Élections

- Monsieur Laurent Tornay, Orsières (VS), président de la Fédération Laitière Valaisanne, est élu au comité central de la FPSL. Il y remplace Monsieur Maurice Chevrier, Évolène (VS).

Messieurs Alfred Ernst (Thurgauer Milchproduzenten), Daniel Flotron (Orlait) et Daniel Geiser (Fédération Laitière Neuchâteloise) ont donné leur démission en tant que suppléants au comité central. Ils sont remplacés par Messieurs Jürg Fatzer, directeur Thurgauer Milchproduzenten, Weinfeld, et Marc Benoît, agriculteur à Romainmôtier (VD) pour Prolait.

Les sept séances ordinaires du comité central n'ont pas suffi pour relever tous les défis qui se sont posés au marché du lait. Quatre séances extraordinaires ont ainsi été nécessaires face à la précipitation des événements.

31 janvier: Prix du lait et objectifs annuels

- Prix du lait: Le prix à la production est relevé de 6 centimes le 1^{er} janvier. Le niveau des prix européens continuant de progresser, le prix du lait fait l'objet de nouvelles discussions.
- Objectifs annuels: La direction soumet au comité central les objectifs annuels à l'échelon opérationnel, qui sont basés sur les mesures de la stratégie du marché du lait à l'horizon 2015.

13 mars: Mandat de réglementation sectorielle

- Assemblée des délégués: Le comité central discute et adopte les objets à l'attention de l'assemblée des délégués d'avril.
- PA 2011: Le comité central demande à la Confédération de corriger le 2^e train d'ordonnances, notamment le taux des paiements directs pour les vaches laitières et la nouvelle réglementation des importations pour le beurre et la poudre de lait.
- Trafic de perfectionnement: Le comité central doit libérer des fonds pour éviter le trafic de perfectionnement pour la poudre de lait et amortir de la sorte la pression sur les prix, malgré la bonne situation du marché.
- Lait de fromagerie: Le comité central accepte que la Commission «lait de fromagerie» de la FPSL reprenne les tâches de l'Association suisse des producteurs de lait de non-ensilage (ASPLNE).
- Régime laitier à partir de 2009: Le comité central charge la direction d'élaborer une réglementation sectorielle, fixant la collaboration avec les organisations de vente du lait (organisations de producteurs OP, organisations de producteurs-utilisateur OPU) ainsi que les transformateurs de lait à partir de mai 2009.

8 mai: Discussions sur le prix du lait

- Discussions sur le prix du lait: Les prix du lait dans l'UE dépassent largement la référence de 33 centimes d'euro. Au vu de cette situation, la FPSL mène des discussions intensives, tant avec le commerce de détail qu'avec les transformateurs de lait, afin d'obtenir une nouvelle augmentation du prix du lait.
- Réglementation sectorielle: Le projet est adopté en vue d'être étudié avec les OP, les OPU et les transformateurs.

- Libre-échange agricole Suisse – UE: Le comité central décide de collaborer au sein du groupe de travail Mesures d'accompagnement de l'OFAG, afin de pouvoir influencer sur le dossier. Cela ne le lie en aucune manière pour ses futures décisions.
- Rapport annuel sur les mesures d'entraide: Le rapport rend compte des mesures d'entraide de force obligatoire.

27 mai: 1^{ère} séance extraordinaire

- Discussions sur le prix du lait: On sait depuis quelques jours que les discussions sur le prix du lait entre la FPSL et les transformateurs ont échoué. Le 27 mai, la grève du lait en Allemagne fait tache d'huile en Suisse. Le comité central de la FPSL se réunit, confirme les revendications en matière de prix et exhorte les entreprises à revenir tout de suite à la table des négociations.

31 mai: 2^e séance extraordinaire

- Grève du lait: La grève du lait prend de l'ampleur. Les échelons dominant le marché sont responsables du fait que les revendications en matière de prix sont maintenant appuyées par l'action de la base. Le comité central de la FPSL essaye par tous les moyens d'obtenir une solution acceptable lors des négociations.

26 juin: Promotion des ventes pour le beurre

- Assurance-risques pour la graisse lactique: Les stocks de beurre sont particulièrement élevés. Le comité central de la FPSL libère des moyens supplémentaires pour atteindre un marché équilibré de la graisse lactique à la fin de l'année.
- Réglementation sectorielle du marché du lait: La recherche de compromis se poursuit. Le comité central confirme les décisions prises dans le cadre de la stratégie du marché du lait 2015 et leur mise en œuvre. Afin de connaître la volonté de la base, la FPSL organise un vote consultatif sur des questions relatives à la négociation du prix du lait, au regroupement de l'offre et à la gestion future du volume.

Si des mesures visant à relever le prix du lait étaient au centre des préoccupations pendant la première moitié de l'année, le comité central a été obligé de prendre des mesures urgentes pour stabiliser le marché du lait à court terme et éviter, de la sorte, une baisse prématurée du prix, pendant le deuxième semestre.

14 juillet: 3^e séance extraordinaire

- Réglementation sectorielle: Le comité central prend position sur des points en suspens de la réglementation sectorielle. À une large majorité, il accepte une solution de gestion des volumes à partir de mai 2009, ainsi qu'une segmentation du marché de la graisse lactique et une possibilité d'intervention de force obligatoire sur ce dernier. Certains membres du comité central rejettent néanmoins catégoriquement ces mesures ou s'abstiennent de voter.
- Vote consultatif: La consultation a lieu entre le 21 juillet et le 8 août. Les résultats sont mis en forme, de sorte à pouvoir être discutés et publiés à la séance du comité central du 28 août.

28 août: Vote consultatif

- Vote consultatif: Près de 80 % des producteurs acceptent les mesures proposées, le taux de participation s'élevant à 43,6 %. Le comité central donne donc les mandats suivants à la direction: coordination des discussions sur le prix du lait, création d'une organisation nationale de vente du lait et élaboration des principes de la gestion du volume à l'attention de l'assemblée des délégués.

25 septembre: 4^e séance extraordinaire

- Offre excédentaire: Depuis plusieurs mois, les livraisons de lait excèdent sensiblement la demande. De nouvelles demandes de trafic de perfectionnement augmentent encore la pression. Emmi réduit les volumes contractuels de certains fournisseurs de manière sélective. Afin de stabiliser le prix du lait pour assurer le revenu, le comité central élabore un train de mesures d'urgence.

16 octobre: Réorientation du Fonds de soutien

- Marché du lait: Les moyens du Fonds de soutien ne suffisent pas pour soutenir le prix du lait. L'assemblée des délégués devrait relever la contribution à 1,0 centime.
- Propositions à l'attention de l'assemblée des délégués d'automne: Afin d'influer sur le marché, les délégués doivent se prononcer sur les objets suivants: réorientation du Fonds de soutien vers une intervention temporaire sur le marché de la matière grasse, obtention de la force obligatoire pour le soutien de la graisse lactique, élaboration et mise en œuvre d'un système de gestion du volume en collaboration avec les OP et les OPU.

11 décembre: Nouveau départ au Marketing

- Responsable du Marketing: Le comité central désigne Mme Charlotte Hofstetter, publicitaire et responsable du département Publicité et média, comme remplaçante de M. Niklaus Schällibaum, qui prendra sa retraite à la fin juin 2009, après près de 40 ans au service de la FPSL.
- Négociations du prix du lait: Les acheteurs de lait de l'industrie rejettent toute négociation avec la FPSL. Cette dernière défend sa position et documente les vendeurs de lait au sein des OP et OPU.
- Budgets 2009: Les budgets ne laissent pratiquement aucune marge de manœuvre. Avec la réorientation vers le soutien de la graisse lactique, la marge de manœuvre est réduite notamment au niveau du Fonds de soutien.

Comité directeur

- Le comité directeur, qui se compose de cinq membres, a siégé quatre fois. Il a pris ou préparé des décisions à l'attention du comité central sur des questions concernant le personnel et la fondation de prévoyance, et a mis en œuvre d'importants objets sur mandat du comité central.

Commission «fromage»/«lait de fromagerie»

- Après la dernière séance de la Commission «fromage» en février, la Commission «lait de fromagerie» siège pour la première fois en juin. L'objectif de traiter les questions importantes pour les producteurs de lait de fromagerie en matière de marché, de politique et d'organisation au sein d'une plate-forme nationale est ainsi atteint. Lors des cinq séances, l'éventail des sujets était par conséquent particulièrement vaste: évolution du marché, négociations des prix, soutien du prix, SUISSE GARANTIE pour le fromage, stratégie de la FPSL et encore négociations des prix.

Commission «marché du lait»

- La Commission «marché du lait» réunit toutes les OP et OPU. Elle a siégé quatre fois pour des discussions sur la situation du marché et des échanges de points de vue.

swissmilk.ch > Portrait > Médias

En 2008, le marché du lait a énormément fait parler de lui. Les producteurs de lait et les responsables ont su profiter de cette opportunité. La FPSL a continué d'intensifier la communication avec les producteurs de lait, les responsables et les professionnels des médias.

Le marché du lait a énormément fait parler de lui

L'année passée, le marché du lait a plus que jamais fait les gros titres, et chaque journaliste a pu concocter son histoire savoureuse à partir d'ingrédients de choix. La hausse des prix de la poudre de lait suivie de leur dégringolade ainsi que la bulle spéculative survenue sur les marchés agricoles ont amplement alimenté la presse économique. En Suisse, les rédacteurs se sont focalisés sur le prix du lait, du producteur au consommateur. Pendant les jours et les nuits de la grève du lait, les rédactions locales ont produit des top-stories qui ont fait la une avec leurs héros et leurs anti-héros. Mais une question a préoccupé tous les communicateurs: Comment le marché du lait fonctionne-t-il, en réalité? Ce sont précisément ces événements inhabituels qui ont éveillé la curiosité des médias grand public pour le thème «lait».

Attitude foncièrement favorable de la population

Ce travail de relations publiques qui a fait intervenir d'innombrables producteurs de lait et communicateurs a été très utile. Il a abouti à une attitude foncièrement favorable de la population, avec pour effet secondaire bienvenu que les consommateurs ont non seulement accepté les deux augmentations du prix du lait, mais les ont même considérées pour la plupart comme justifiées et nécessaires pour les producteurs. La FPSL a contribué à l'agencement de ce travail de relations publiques par tous les moyens dont elle dispose.

Intensification des contacts directs avec les producteurs

En 2008, la FPSL a encore intensifié sa communication avec les producteurs de lait. Afin de donner un éclairage des décisions et des événements dans la perspective nationale et de fournir aux producteurs les informations utiles, la FPSL a par exemple participé aux assemblées régionales d'information de presque toutes les sections, présenté des exposés traitant du marché du lait lors de plusieurs douzaines de rencontres, publié plus de 30 communiqués de presse sur l'évolution de la situation du marché du lait et donné de multiples renseignements par téléphone.

Vote consultatif

À relever aussi cet événement crucial qu'a constitué le vote consultatif décidé par le comité central de la FPSL pour sonder l'ensemble des 27 500 producteurs de lait. En l'espace de deux mois à peine, une enquête portant sur la participation aux décisions et l'organisation des producteurs sur le marché du lait a été lancée et analysée sous surveillance notariée. Les résultats du vote ont clairement plébiscité la stratégie de la FPSL: à raison d'un taux de participation de 43,6 pour cent, près de 80 pour cent des producteurs de lait ont répondu par oui aux questions posées. Conformément à la volonté des producteurs, la FPSL doit ainsi coordonner les négociations relatives au prix du lait et concrétiser avec les organisations du marché une gestion des quantités et une segmentation du marché par le biais d'une contribution.

Info-Express de la FPSL

L'Info-Express de la FPSL a continué de faire ses preuves comme outil de communication. Les numéros parus en 2008 portaient sur les thèmes suivants:

- 29 février Négociations sur le prix du lait
- 4 avril Fonds de soutien
- 25 avril Assemblée des délégués de la FPSL
- 11 juillet Négociations sur le prix du fromage
- 18 juillet Lancement du vote consultatif
- 12 septembre Résultats du vote consultatif
- 5 décembre Marché du lait et segmentation

Courrier électronique, Internet et téléphone

Afin que les producteurs soient rapidement informés, la FPSL continue de renforcer la communication électronique par courriels et via Internet. Les autres possibilités de contact avec les personnes compétentes sont énumérées à la page 33 du présent rapport.

swissmilk.ch

Rapport financier: comptes annuels 2008

Durant cette phase importante de réorientation de l'économie laitière suisse, la puissance financière de la Fédération des PSL a été fortement mise à contribution. La situation des finances et des liquidités de la FPSL a permis d'assumer la sortie de sommes importantes pour stabiliser le marché laitier. La marge de manœuvre pour 2009 et les années qui suivront est cependant considérablement réduite.

Généralités

Durant l'exercice 2008, des moyens financiers exceptionnellement importants ont dû être fournis en raison de la situation du marché. Les contributions régulières, ordinairement versées par les producteurs, n'ont couvert que partiellement ces montants issus du Fonds de soutien. La plus grande partie, soit près de 27 millions de francs ou 55 pour cent, a dû être fournie par la dissolution de provisions du Fonds de soutien, au détriment de la substance existante. Seules ces recettes extraordinaires, obtenues exceptionnellement par des mouvements comptables, ont permis d'équilibrer les comptes 2008 du Fonds de soutien. Une telle procédure ne pourra cependant pas être répétée sans un nouvel apport de fonds.

Comptes consolidés

Les trois comptes partiels consolidés de l'année 2008, de la Fédération, du Fonds de soutien et du Fonds de marketing, présentent un excédent de 3,2 millions de francs. Les comptes de la Fédération et du Fonds de soutien clôturent sur un résultat à peu près équilibré. Le Fonds de marketing révèle quant à lui un excédent de recettes réjouissant de 3,2 millions de francs.

Comme toujours, le but principal de notre présentation est d'assurer une transparence optimale, car le bilan commercial constitue la base de la taxation fiscale de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL. En 2006, un accord a en effet été passé avec l'autorité fiscale pour les trois années suivantes, soit jusqu'à fin 2008.

Dans les trois comptes partiels, les contributions des producteurs ont dépassé les montants portés au budget.

Comptes de la Fédération

Les comptes de la Fédération indiquent que l'équilibre des recettes et des dépenses liées à l'activité opérationnelle ordinaire est conforme au budget, des bénéfices d'exploitation nettement plus élevés faisant face à des dépenses moins importantes. Le bilan de l'activité opérationnelle, avant amortissements, intérêts et impôts, affiche un résultat négatif de 0,6 million de francs, soit une réduction de près d'un tiers par rapport à 2007.

Comme en 2007 déjà, ce résultat négatif n'a pas pu être compensé par le résultat financier net porté au budget de 1,6 million de francs en 2008. Avec un déficit de 1,2 million de francs, le résultat financier net 2008 effectif est nettement négatif. Bien que les liquidités aient été maintenues à dessein à un niveau élevé dans le cadre du «cash pooling» par le placement d'avoires à terme, la crise financière mondiale, survenue durant le second semestre de 2007, a continué d'influer sur le cours des titres du portefeuille de la FPSL.

Bilan consolidé de la Fédération au 31 décembre 2008				
Actifs (en milliers de CHF)	2008	%	2007	%
Liquidités	20 818	22,3	45 736	41,5
Titres	19 593	20,9	27 077	24,5
Créances vis-à-vis de tiers (net)	35 345	37,7	17 499	15,9
Créances FPSL (prévoyance incl.)	1	0,0	-	0,0
Stocks	276	0,3	307	0,3
Actifs de régularisation	5 411	5,8	6 094	5,5
Total capital circulant	81 444	87,0	96 713	87,7
Immobilisations financières	9 506	10,1	10 852	9,8
Immobilisations corporelles meubles	516	0,6	646	0,6
Immeuble commercial	1 495	1,6	1 533	1,4
Total capital immobilisé	11 517	12,3	13 031	11,8
Valeurs en capital	697	0,7	573	0,5
Total capital hors exploitation	697	0,7	573	0,5
Total actifs	93 658	100,0	110 317	100,0
Passifs (en milliers de CHF)				
Engagements à court terme envers des tiers	10 546	11,3	8 173	7,4
Engagements à court terme envers la FPSL (incl. prévoyance)	122	0,1	271	0,3
Passifs de régularisation	12 737	13,6	3 122	2,8
Provisions à court terme	1 032	1,1	6 067	5,5
Total capital étranger à court terme	24 437	26,1	17 633	16,0
Engagements hypothécaires immeuble commercial	400	0,4	400	0,3
Autres engagements à long terme	110	0,1	110	0,1
Provisions à long terme	15 099	16,2	41 708	37,8
Provisions pour mesures Fonds de soutien	8 800	9,4	8 800	8,0
Total capital étranger à long terme	24 409	26,1	51 018	46,2
Capital de la Fédération	3 000	3,2	3 000	2,7
Capital Fonds spéciaux	19 923	21,2	16 273	14,8
Fonds Milch-Express	-3	0,0	28	0,0
Réserves, bénéfice résultant du bilan	18 715	20,0	20 147	18,3
Excédent de recettes	3 177	3,4	2 218	2,0
Total capital propre	44 812	47,8	41 666	37,8
Total passifs	93 658	100,0	110 317	100,0

Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé se situe encore à 94 millions de francs environ (-15 %). La répartition entre les actifs circulants et les actifs immobilisés correspond à peu près au bilan 2007. Au sein des actifs circulants, on note un décalage entre le niveau bas des liquidités et des titres et le niveau élevé des créances de tiers. Le côté des passifs est marqué par une réduction importante des provisions à court terme comme à long terme. La Fédération des PSL est ainsi dotée de fonds propres raisonnables et affiche un faible endettement soumis à intérêts.

Les recettes extraordinaires ont permis un résultat proche de l'équilibre. La réévaluation des immobilisations financières a pu être nettement réduite. Un acompte a été reçu dans le cadre de la procédure concordataire de SDF.

Le résultat des comptes de la Fédération présente une nette réduction du total du bilan. Côté actifs, cela se traduit, au niveau des actifs circulants, surtout par une diminution des liquidités et du portefeuille de titres, et côté passifs, par une baisse des engagements financiers envers le Fonds de soutien.

Comptes du Fonds de soutien

Les comptes du Fonds de soutien reflètent avec netteté l'évolution liée à la nouvelle orientation prise par le marché laitier helvétique, avec les risques que celle-ci comporte. En 2008, les fonds engagés se sont élevés à près de 50 millions de francs au total. Les contributions des producteurs et les autres contributions versées se sont montées à 22,3 millions de francs. Bien que l'assemblée des délégués d'automne du 19 novembre 2008 ait accepté une augmentation de la contribution au Fonds de soutien de 0,5 centime par kilogramme de lait commercialisé pour la période courant du 1^{er} novembre au 31 décembre 2008, le résultat d'exploitation a enregistré un déficit de 27 millions de francs, qui a dû être couvert. Les comptes 2008 ne présentent un résultat équilibré que grâce à la dissolution de provisions destinées à des mesures de soutien du lait et au titre de la «loi chocolatière».

Comptes du Fonds de marketing

Les comptes 2008 du Fonds de marketing sont, pour les principaux postes au chapitre des dépenses, absolument conformes au budget, voire légèrement en dessous. Grâce à un montant de recettes supérieur au budget, notamment lié aux contributions des producteurs et au domaine Médias + RP, l'excédent de recettes de 3,2 millions de francs est nettement supérieur à la valeur budgétée de 1,4 million de francs. Cette situation permet au Fonds de marketing de se constituer une base minimale de fonds propres.

Résumé

Durant cette phase importante de réorientation de l'économie laitière suisse, la puissance financière de la Fédération des PSL a été fortement mise à contribution. La situation stable et saine des finances et des liquidités de la Fédération des PSL, constituées durant les années précédentes, a permis de maîtriser et d'assumer la sortie de sommes déjà prévue par le budget ordinaire 2008 du Fonds de soutien, ainsi que les crédits supplémentaires, approuvés durant l'exercice par le comité central et devenus nécessaires pour stabiliser le marché du lait.

La marge de manœuvre pour 2009 et les années qui suivront est considérablement réduite. Un engagement de fonds de l'ordre de celui de 2008 n'est plus concevable sans un apport correspondant de moyens financiers.

En outre, pour la première fois depuis des années, pour des raisons comptables liées à la crise financière actuelle principalement, le résultat financier net est négatif. Il est presque impossible d'établir une prévision pour 2009. Nous préférons rester prudents dans les estimations.

Compte de résultat consolidé 2008 de la FPSL				
(en milliers de CHF)	2008	%	2007	%
Contributions des producteurs	41 779	60,6	50 526	66,1
Contributions	9 876	14,3	9 102	11,9
Autres produits	17 331	25,1	16 861	22,0
Total produits d'exploitation	68 986	100,0	76 489	100,0
Charges directes	- 73 743	- 106,9	- 55 509	- 72,6
Total charges directes	- 73 743	- 106,9	- 55 509	- 72,6
Charges de personnel	- 12 003	- 17,5	- 11 664	- 15,3
Organes	- 336	- 0,5	- 279	- 0,4
Charges de locaux	- 1 451	- 2,1	- 1 398	- 1,8
Entretien, réparations, remplacement	- 21	0,0	- 37	0,0
Charges de véhicules et de transport	- 207	- 0,3	- 193	- 0,3
Assurances choses, redevances	- 54	- 0,1	- 65	- 0,1
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	- 85	- 0,1	- 80	- 0,1
Charges d'administration et d'informatique	- 1 174	- 1,7	- 1 334	- 1,7
Contributions	- 3 952	- 5,7	- 3 926	- 5,1
Publicité	- 155	- 0,2	- 136	- 0,2
Autres charges d'exploitation	- 8	0,0	- 9	0,0
Total charges d'exploitation	- 93 189	- 135,1	- 74 630	- 97,6
Total résultat d'exploitation opérationnel (EBITDA)	- 24 203	- 35,1	1 859	2,4
Amortissements	- 473	- 0,7	- 1 628	- 2,1
Total résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	- 24 676	- 35,8	231	0,3
Rendement financier	7 072	10,3	3 468	4,5
Charges financières	- 8 234	- 12,0	- 3 366	- 4,4
Total résultat d'exploitation avant impôts	- 25 838	- 37,5	333	0,4
Résultat immeuble commercial Weststrasse	240	0,3	228	0,3
Revenus extraordinaires	28 893	41,9	2 295	3,0
Charges extraordinaires	- 22	0,0	- 140	- 0,2
Activités du centenaire	-	0,0	- 420	- 0,5
Impôts	- 96	- 0,1	- 78	- 0,1
Total excédent de recettes/de dépenses	3 177	4,6	2 218	2,9

Compte de résultat consolidé

Le bilan consolidé de recettes de 3,2 millions de francs, qui correspond au résultat du Fonds de marketing, est supérieur à celui de l'année précédente qui se montait à 2,2 millions de francs. Ce résultat ne doit cependant pas masquer le fait que des postes de réserves importants ont été utilisés durant l'exercice sous rapport, ce qui a entraîné une perte de substance déterminante.

Les contributions des producteurs, qui se montent à 41,8 millions de francs, dépassent le budget. Ce fait est imputable, d'une part, à la nette progression du volume de lait produit en 2008, et, d'autre part, à la décision d'augmenter la contribution au Fonds de soutien durant les mois de novembre et décembre 2008.

Rapport financier: annexe

L'annexe fait partie des comptes annuels et vient les compléter avec d'autres informations importantes qui ne ressortent pas directement du bilan et du compte de résultat. Les comptes annuels doivent donner au lecteur un aperçu aussi complet que possible de la situation économique et financière de la fédération.

Information sur la gestion des risques

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a pris connaissance de l'aperçu de la situation actuelle de la coopérative en matière de risques et il a approuvé le catalogue de mesures proposé par la direction pour la gestion de ceux-ci.

La direction informe le comité central au moins une fois par an au moyen d'un rapport et d'une documentation concernant la poursuite du processus de gestion systématisée des risques.

Le système de gestion des risques permet non seulement d'identifier et d'analyser les risques à temps, mais aussi de prendre les mesures qui s'imposent. Le processus d'évaluation des risques est réglementé. Il implique l'identification et l'interprétation systématique des risques, la détermination de leur ordre de priorité, l'évaluation des facteurs qui influent sur l'ensemble de l'entreprise ainsi que le lancement et le suivi de mesures visant à prévenir ou à réduire le plus possible les risques en question.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a classé les risques identifiés en quatre catégories: environnement, politique et société; producteurs de lait et organisations membres; utilisateurs, commerce et consommateurs finaux; environnement interne. La matrice risque/probabilité de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL définit 12 domaines de risque majeurs, 7 autres domaines de risque considérés et évalués ainsi que 6 domaines de risque potentiels définis de manière proactive comme possibles foyers de risques futurs dans la cartographie des risques.

Le présent aperçu ne révèle pas de risques menaçants pour le bilan. Comparée à l'exercice précédent, la situation de la coopérative en matière de risques est restée foncièrement inchangée. Le comité central s'est penché sur le thème de l'évaluation des risques lors de sa séance du 8 mai 2008.

L'annexe ne comporte pas de constats négatifs.

Annexe aux comptes 2008		
Actifs cédés ou engagés pour assurer des engagements propres		
(en milliers de CHF)	2008	2007
Biens immobiliers (valeur inscrite au bilan au 31.12.)	1 495	1 533
Actifs sous réserve de propriété	–	–
Total	1 495	1 533

Un financement hypothécaire de 400 000 francs garanti par une cédula hypothécaire subsiste pour l'immeuble de la Weststrasse 10, Berne.

Passifs liés à des contrats en leasing non portés au bilan

(en milliers de CHF)		
Total frais futurs de leasing pour toutes les photocopieuses (intérêts incl.)	61	71
Total	61	71

Valeur de l'assurance-incendie des immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)		
Immeuble de bureaux Weststrasse 10, Berne	5 188	5 188
Biens meubles et équipements Fédération (Weststrasse)	1 500	1 500
Biens meubles et équipements Marketing (Gümligen/Brunnmatt, entreposage chez des tiers incl.)	13 500	13 500
Total	20 188	20 188

Participations importantes dans des entreprises

(en milliers de CHF)		
35.77% de participation au Holding des Producteurs Suisses de Lait, Zollikofen	1 789	1 789
31.47% de participation à Emmentaler Schaukäserei AG, Affoltern i.E.	1 559	1 559
30.60% de participation à la Genossenschaft Appenzeller-Schaukäserei, Stein AR	1 380	1 380
32.87% de participation à la Société cooperative «Laiterie de Gruyères», Bulle	664	664
35.00% de participation à Emmi Interfrais SA, Küssnacht	350	350
30.00% de participation à Schweizer Agrarmedien GmbH, Bern	300	300
33.60% de participation à l'Organisation sectorielle pour le beurre Sàrl, Berne	168	168
20.60% de participation à AGRI, hebdomadaire prof. agricole, Lausanne	104	104
22.96% de participation à TSM Fiduciaire Sàrl, Berne	62	62
Total	6 376	6 376

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés à l'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL, Berne.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints (comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008) ainsi que la gestion de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL.

Responsabilité du comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés ainsi que la gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 20 février 2009 sw/kz

Dr. Röhli Berger AG

René Peterhans Expert-comptable diplômé Expert-réviseur	Urs Schwab Expert-comptable diplômé Expert-réviseur (Responsable de la révision)
---	---

Membres de la FPSL

Organisation	Gérant Adresse	Téléphone Télécopie Courriel Internet	Nombre de délégués
VMMO Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost	Andreas Ritter Poststrasse 13 9200 Gossau	Tél. 071 387 48 48 Fax 071 387 48 42 info@milchbauern.ch www.milchbauern.ch	35
LOBAG Landwirtschaftliche Organisation Bern und angrenzende Gebiete	Donat Schneider Forelstrasse 1 Postfach 3072 Ostermundigen	Tél. 031 938 22 22 Fax 031 938 22 50 info@lobag.ch www.lobag.ch	26
ZMP Zentralschweizer Milchproduzenten	Benedikt Felder Friedentalstrasse 43 6002 Lucerne	Tél. 041 429 39 00 Fax 041 429 39 01 zmp@zmp.ch www.zmp.ch	21
MIBA Milchverband der Nordwestschweiz	Jacques Gygax Zeughausstrasse 31 Postfach 4002 Bâle	Tél. 061 377 84 00 Fax 061 377 84 19 info@mibabasel.ch www.mibabasel.ch	14
TMP Thurgauer Milchproduzenten	Jürg Fatzer Industriestrasse 9 Postfach 412 8570 Weinfelden	Tél. 071 626 20 50 Fax 071 626 20 55 info@milchthurgau.ch www.milchthurgau.ch	12
MPM Milchproduzenten Mittelland	Rolf Luginbühl Obertelweg 2 Postfach 5034 Suhr	Tél. 062 855 53 53 Fax 062 855 53 54 rolf.luginbuehl@mpm-suhr.ch www.mpm-suhr.ch	8
BEMO Berner Emmi-Milchlieferanten	Christian Burren Settibuchstrasse 40 3144 Gasel	Tél. 031 971 18 50 c-burren@bluewin.ch	6
LATI Federazione Ticinese Produttori di Latte	Paolo Degiorgi Via Gorelle 6592 San Antonino	Tél. 091 850 27 27 Fax 091 850 27 77 claudio@lati.ch www.lati.ch	3
FSFL Fédération des Sociétés Fribourgeoises de Laiterie	Clément Moret Rue Albert Rieter 9 1630 Bulle	Tél. 026 919 89 19 Fax 026 919 89 18 fsfl@fsfl.ch	12
PROLAI Fédération Laitière	Eric Jordan Route de Lausanne 23 1400 Yverdon-les-Bains	Tél. 024 424 20 10 Fax 024 424 20 19 info@prolait.ch www.prolait.ch	17
LRG Laiteries Réunies de Genève	Pierre Charvet Chemin des Aulx 6 Case postale 1055 1211 Genève 26	Tél. 022 884 80 00 Fax 022 884 80 09 info@laiteries-reunies.ch www.lrgg.ch	3
FLV Fédération Laitière Valaisanne – Walliser Milchverband	Urs Guntern Rue de l'Île Falcon 5 3960 Sierre	Tél. 027 452 39 00 Fax 027 452 39 20 urs.guntern@flv.ch www.flv.ch	3

État au 1^{er} janvier 2009

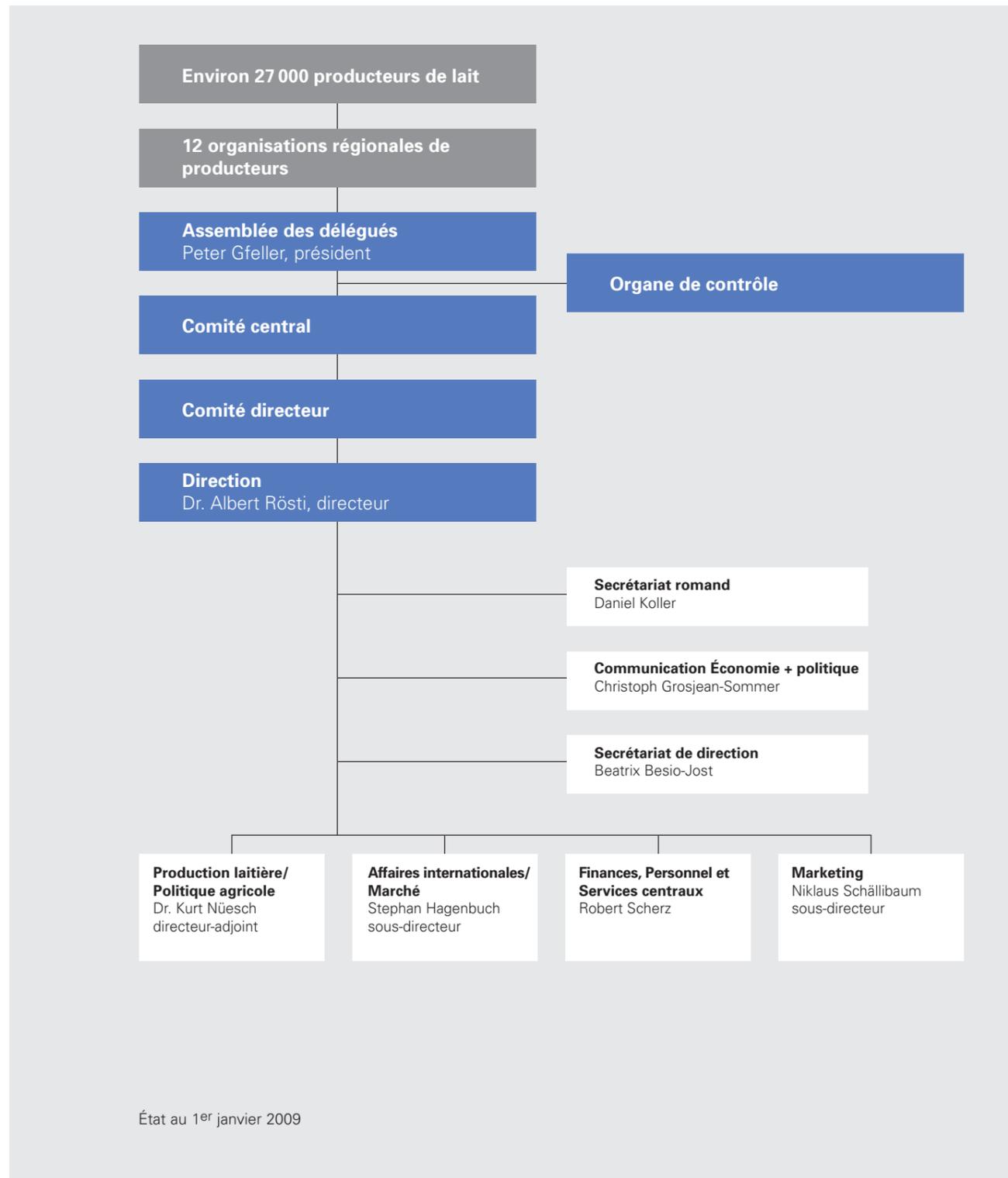
Composition des organes

Présidents d'honneur		
Reichling Rudolf, Stäfa ZH Kühne Josef, Benken SG		
Comité central	Section	Suppléants au comité central
Gfeller Peter, Kappelen BE, président		
Baier Hans-Heinrich, Landquart GR	VMMO	Fuster Josef, Wolfhalden AR
Bischofberger Robert, Schönengrund AR	VMMO	
Kern Hanspeter, Buchberg SH	VMMO	
Ruckstuhl Hans, Rosrüti SG	VMMO	
Müller Andreas, Walkringen BE	LOBAG	Oesch Christian, Ostermundigen BE
Scheuner Hansruedi, Schwarzenegg BE	LOBAG	
von Känel Christian, Lenk im Simmental BE	LOBAG	
Bühlmann Peter, Emmenbrücke LU	ZMP	Felder Benedikt, Lucerne LU
Erni Moritz, Ruswil LU	ZMP	
Jenni Daniel, Langenbruck BL	MIBA	Gygax Jacques, Bâle BS
Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2 ^e vice-président	TMP	Fatzer Jürg, Weinfelden TG
Hitz Andreas, Untersiggenthal AG	MPM	Luginbühl Rolf, Suhr AG
Burren Christian, Gasel BE	BEMO	Wyss Markus, Grasswil BE
Feitknecht Ulrico, Contone TI	LATI	Guarise Claudio, S. Antonino TI
Stirnemann Jean-Pierre, Posieux FR	FSFL	Vonlanthen René, Praroman FR
Henchoz Benjamin, Essertines-sur-Yverdon VD	PROLAI	Benoit Marc, Romainmôtier VD
Aeby André, La Brévine NE, 1 ^{er} vice-président	PROLAI	
Berlie Olivier, La Rippe VD	LRG	Pradervand Jean-Marc, Céligny GE
Tornay Laurent, Orsières VS	FLV	Guntern Urs, Sierre VS
Comité directeur		
Gfeller Peter, Kappelen BE, président Aeby André, La Brévine NE, 1 ^{er} vice-président Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2 ^e vice-président Erni Moritz, Ruswil LU Henchoz Benjamin, Essertines-sur-Yverdon VD		
Organe de contrôle		
Dr. Röthlisberger AG, Berne		
Direction	Assesseurs	
Rösti Albert, directeur, Uetendorf BE	Grosjean-Sommer Christoph, Kirchlindach BE	
Nüesch Kurt, directeur-adjoint, Lyss BE	Besio-Jost Beatrix, Niederwangen BE	
Schällibaum Niklaus, sous-directeur, Lugnorre FR		
Hagenbuch Stephan, sous-directeur, Marly FR		
Scherz Robert, Bremgarten BE		
Koller Daniel, Delémont JU		

La composition du comité central est valable pour la période statutaire 2007 – 2011.

swissmilk.ch > [Portrait](#) > [La Fédération](#)

État au 1^{er} janvier 2009

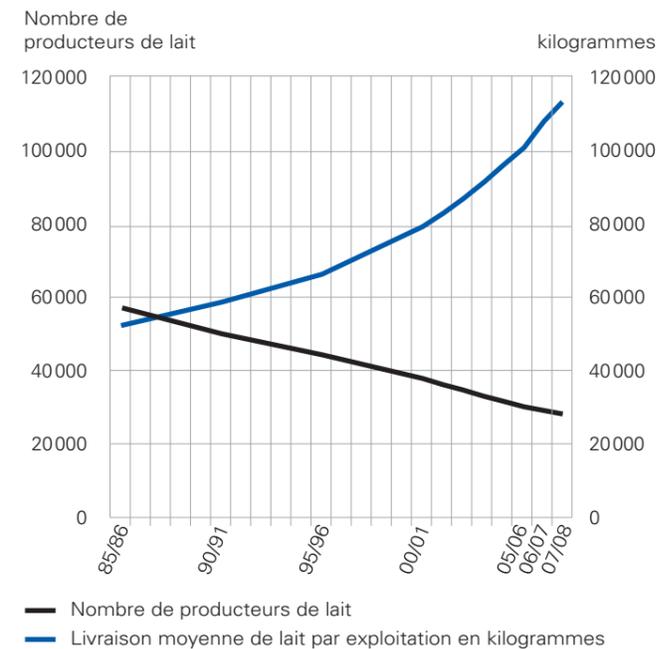


Chiffres clés de la production de lait en Suisse

Domaines exploités toute l'année avec contingent actif de droits de livraison (sans exploitation d'estivage)	Année laitière 90/91	95/96	00/01	05/06	06/07	07/08	Différence par rapport à 06/07	%
Nombre de producteurs	50 334	44 360	38 082	30 163	29 172	28 014	- 1 158	- 4,1
Ø Surface agricole en hectares par exploitation	16,5	19,1	19,1	21,4	21,7	22,1	0,4	1,8
Ø Volume moyen livré en kg par exploitation	58 650	68 100	81 691	101 589	106 904	113 625	6 721	5,9
Ø Volume moyen livré en kg par hectare	3 547	3 561	4 278	4 740	4 933	5 135	202	3,9
Ø Volume moyen livré en kg par vache	4 101	4 512	4 994	5 422	5 457	5 647	190	3,4

Source: OFAG

Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1985 à 2008



Depuis l'année laitière 2000/01, le nombre de producteurs de lait a diminué de 26 pour cent, en revanche la livraison moyenne de lait par exploitation a augmenté de 39 pour cent.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Prix contractuels pour le lait PER de centrale

(Base: 120 000 kg, teneur 73 g/kg)

Premier acheteur	Année civile	Année civile	Différence
	2007	2008	
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
Arnold Produkte AG	66,70	75,02	8,32
Crema SA	65,66	74,29	8,63
ELSA SA	68,23	76,40	8,17
Emmi-Direktlieferanten BEMO / ZeNoOS	67,35	75,02	7,67
Fédération LRG	67,52	72,38	4,86
Fromalp AG	67,00	76,00	9,00
Lanz Molkerei AG	68,52	76,43	7,91
LATI PO	66,62	75,55	8,93
Lobag Milch AG	-	73,33	-
MIBA	65,72	72,40	6,68
Mittellandmolkerei AG	67,43	75,02	7,59
NordOstMilch AG	67,23	74,56	7,33
Swisspremium AG	68,19	77,14	8,95
Thur Milch Ring AG	68,10	75,26	7,16
Vallait SA	65,43	74,37	8,94
ZMP	69,00	77,20	8,20
Züger Frischkäse AG	68,19	76,41	8,22
Moyenne pondérée	67,12	74,79	7,67

Source: Surveillance du prix du lait FPSL

Prix contractuels pour le lait bio de centrale

(Base: 120 000 kg, teneur 73 g/kg)

Premier acheteur	Année civile	Année civile	Différence
	2007	2008	
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
Crema SA	79,16	87,82	8,66
Fédération LRG	77,35	85,47	8,12
MIBA	79,68	86,15	6,47
Mittellandmolkerei AG	83,50	88,30	4,80
NordOstMilch AG	73,32	80,64	7,32
ZMP	78,50	89,12	10,62

Source: Surveillance du prix du lait FPSL

Mesure d'entraide importante

Une transparence maximale est une condition essentielle au bon fonctionnement du marché du lait. La question qui intéresse avant tout les producteurs est de savoir quel acheteur paie combien pour le lait de centrale et le lait destiné aux diverses variétés de fromage. Comme l'observation des prix de l'Office fédéral de l'agriculture ne peut jamais fournir ces données de détail, la surveillance du prix du lait de la FPSL joue un rôle extrêmement important pour la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Les informations mises à disposition par celui-ci sont cruciales pour les négociations du prix du lait.

swissmilk.ch/prixdulait

Prix contractuel

Le prix contractuel est calculé pour un volume de livraison annuel de 120 000 kg de lait standardisé à 4,0 % de matière grasse et 3,3 % de protéine. Le prix contractuel inclut l'échelonnement des prix selon la saison ainsi que les suppléments pour volumes pris en charge. Le producteur de lait est considéré comme fournisseur attiré. Le lait est collecté à la ferme tous les deux jours. Le prix contractuel ne comprend pas les boni ni les primes, le montant de ceux-ci n'étant pas fixé par contrat. Le prix annuel contractuel rapporté ici correspond à la moyenne arithmétique des douze prix mensuels contractuels, de janvier à décembre.

Prix contractuels PER en 2008

Pour les fournisseurs de lait de centrale, on a assisté en 2008 à deux augmentations du prix du lait de six centimes chacune, la première au 1^{er} janvier, la seconde au 1^{er} juillet. L'augmentation n'a pas été comme prévu de neuf centimes, mais seulement de 7,67cts par kilo de lait, en raison des livraisons trop importantes qui ont surtout commencé durant le dernier trimestre 2008 à faire pression sur le niveau général des prix. Ce n'est que grâce aux mesures d'urgence faisant appel au Fonds de soutien qu'il a été possible de prévenir un effondrement plus grave du niveau général des prix jusqu'à la fin de l'année.

Explications concernant le prix du lait de fromagerie

- Le «prix payé pour le lait de fromagerie» comprend les éléments suivants: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, suppléments/déductions (saisonnalité, teneur, qualité, frais de réfrigération, volume de prise en charge, frais de transport, aides financières, versements ultérieurs, boni payés, lait de restriction).
- Le «prix payé pour le lait de fromagerie» ne comprend pas les éléments suivants: supplément de non-ensilage (mentionné séparément), petit-lait facturé, encaissement général, encaissement Fonds de marketing et Fonds de soutien, contributions aux organisations, autres compensations de contre-prestations telles que fourniture de matériel divers, loyers, boni annoncés, etc.
- En 2007 et en 2008, le supplément de non-ensilage était de 3 centimes par kilo de lait de non-ensilage transformé en fromage.

Commentaire sur le contrôle de la qualité

En 2008, la qualité du lait commercialisé s'est avérée excellente de même que durant les années précédentes. Les laboratoires Qualitas et Suisselab ont analysé un total de 360 325 échantillons. Absence de contestation pour 98,87 pour cent des échantillons concernant la charge en germes ou le nombre de ces derniers, pour 95,36 pour cent relativement à la teneur en cellules et pour 99,97 pour cent relativement à la présence de substances inhibitrices. Concernant le point de congélation, 96,61 pour cent étaient irréprochables. La raison de la différence avec l'année précédente, encore inconnue, sera élucidée par des spécialistes.

Des suspensions de livraison ont du être prononcées uniquement dans 49 cas en raison des germes, dans 47 cas en raison des cellules et dans 121 cas en raison des substances inhibitrices.

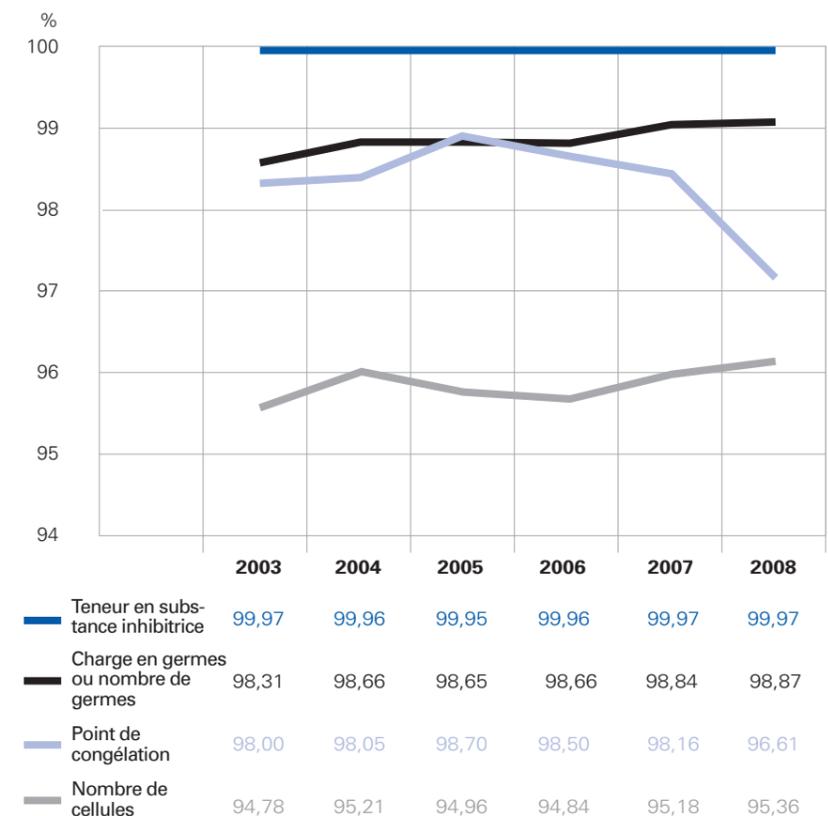
Prix du lait payé pour le lait de fromagerie PER, franco fromagerie/centre collecteur

Quantités prises en charge et teneurs effectives selon les volumes livrés resp. décomptes. Supplément de non-ensilage exclu.

Variété de fromage	Année civile	Année civile	Différence
	2007	2008	
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
Appenzeller®	75,29	83,90	8,61
Fromage des Grisons	73,91	83,71	9,80
Fromages divers	85,80	86,45	0,65
Emmentaler Switzerland AOC	69,56	76,55	6,99
Le Gruyère AOC	76,97	81,27	4,30
Sbrinz AOC	72,00	77,42	5,42
Tête de Moine AOC	75,27	79,44	4,17
Tilsiter Switzerland	73,63	81,58	7,95
Moyenne pondérée	73,47	79,65	6,18

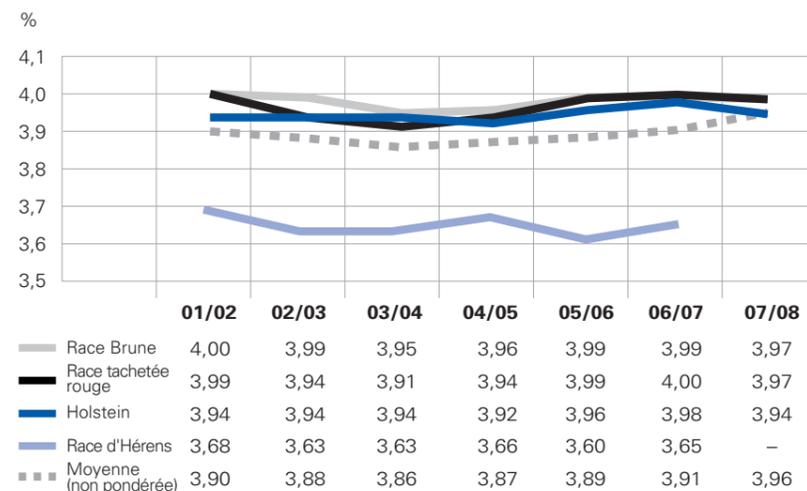
Source: Surveillance du prix du lait FPSL

Résultats des contrôles du lait commercialisé: échantillons n'ayant pas fait l'objet de réclamation



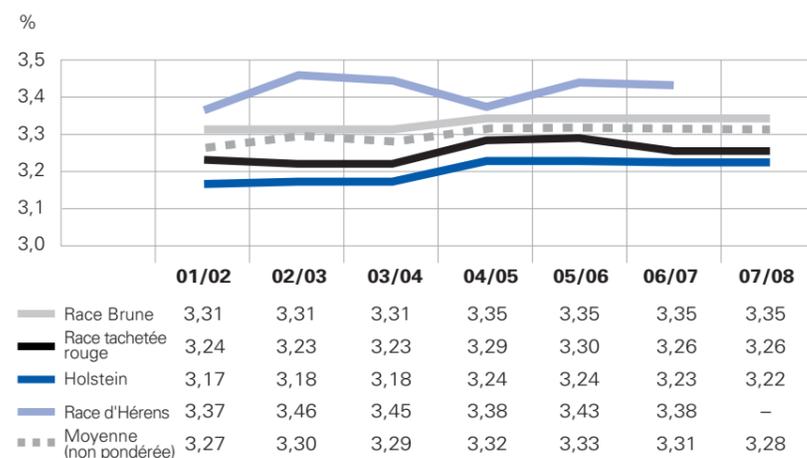
Source: ALP, Liebefeld-Berne

Teneur en matière grasse du lait des quatre races du herd-book (contrôles laitiers)



Source: Statistique laitière de la Suisse

Teneur en protéine du lait des quatre races du herd-book (contrôles laitiers)



Source: Statistique laitière de la Suisse

Valorisation du lait en équivalents-lait (EL)*

Catégorie	Production 2007 tonnes EL	Production 2008 tonnes EL	Variation 2008 tonnes EL	Variation 2008 %
Fromage	1 426 736	1 443 644	16 908	1,2
Séré	18 779	16 855	- 1 924	- 10,2
Lait de consommation	447 445	438 267	- 9 178	- 2,1
Crème de consommation	261 331	258 686	- 2 645	- 1,0
Yogourt	112 586	115 435	2 849	2,5
Produits frais, glaces comestibles incl.	98 148	109 295	11 147	11,4
Conserves de lait	306 172	361 144	54 972	18,0
Beurre	451 701	550 636	98 935	21,9
Autres	137 190	129 086	- 8 104	- 5,9
TOTAL lait entier	3 260 088	3 423 048	162 960	5,0

* Un équivalent-lait correspond à la teneur en protéine et en matière grasse d'un kilo de lait.
Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Production de lait de consommation

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait cru	12 206	10 918	- 1 288	- 10,6
Lait past. enrichi en matière grasse	0	0	-	-
Lait UHT enrichi en matière grasse	1 064	1 007	- 57	- 5,4
Lait entier past.	90 920	92 656	1 736	1,9
Lait entier UHT	167 643	176 881	9 238	5,5
Lait partiellement écrémé past.	79 713	81 085	1 372	1,7
Lait partiellement écrémé UHT	122 707	110 031	- 12 676	- 10,3
Lait écrémé past.	258	110	- 148	- 57,4
Lait écrémé UHT	14 723	15 716	993	6,7
TOTAL lait de consommation	489 234	488 404	- 830	- 0,2

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Production de crème de consommation

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Double-crème	663	635	- 28	- 4,2
Crème entière (35% et 45 % MG)	27 595	27 389	- 206	- 0,7
Demi-crème (25 à 30 % MG)	13 459	14 007	548	4,1
Crème à café	25 428	25 581	153	0,6
TOTAL crème	67 145	67 612	467	0,7

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Production d'autres spécialités lactées

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait acidulé	5 535	6 286	751	13,6
Crème acidulée	1 959	2 208	249	12,7
Desserts	23 226	23 457	231	1,0
Boissons lactées	65 668	79 017	13 349	20,3
Yogourt	139 755	141 784	2 029	1,5
Kéfir	67	201	134	200,0
Glaces comestibles	21 531	22 440	909	4,2

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Annexe documentaire: poudre de lait/beurre

Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait écrémé (transformé)				
Affouragement liquide	6 106	6 824	718	11,8
Caséine acide	266	11	- 255	- 95,9
Caséinates	8 662	9 418	756	8,7
Promilk	199 234	222 016	22 782	11,4
Protéine lactique	26 849	29 276	2 427	9,0
TOTAL lait écrémé (sans succédanés du lait)	241 117	267 545	26 428	11,0
Poudre de lait entier (26%)	16 265	17 695	1 430	8,8
Autres poudres de lait ou de crème avec teneur en G	4 717	4 782	65	1,4
Poudre de lait écrémé	21 980	29 531	7 551	34,4
Babeurre en poudre*	395	853	458	115,9
Poudre de petit-lait*	5 938	4 030	- 1 908	- 32,1
TOTAL poudre de lait, lait condensé	49 295	56 891	7 596	15,4

* Trafic de perfectionnement inclus
Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Production de beurre

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Beurre				
Beurre de choix	33 258	41 474	8 216	24,7
Beurre de crème de petit-lait	2 074	1 920	- 154	- 7,4
Beurre collecté	104	79	- 25	- 24,0
TOTAL beurre (sans ventes locales)**	35 436	43 473	8 037	22,7

*Selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl, la production de beurre s'est montée à 45 736 t en 2008 (36 953 t en 2007)
Source: OS Beurre

Vente de beurre

Catégorie	Ventes 2007 tonnes	Ventes 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Beurre				
Beurre de choix	5 973	5 856	- 117	- 2,0
LE BEURRE	12 522	12 642	120	1,0
Beurre de crème de lait et de petit-lait	212	181	- 31	- 14,6
Beurre dans produits spéciaux*	802	727	- 75	- 9,4
Beurres de boulangerie et d'industrie	16 768	16 616	- 152	- 0,9
Total: beurre aqueux 82% MG	36 277	36 022	- 255	- 0,7
Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG)	6 305	6 246	- 59	- 0,9
Total beurre (sans ventes locales)**	42 582	42 268	- 314	- 0,7

* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

** Selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl, les ventes de beurre se sont montées en 2008 à 45 166 t (43 811 t en 2007)
Source: OS Beurre

Production de fromage

Production de fromage

Catégorie	Production 2007 tonnes	Production 2008 tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Séré	10 463	9 633	- 830	- 7,9
Mozzarella	16 191	17 184	993	6,1
Mascarpone	660	610	- 50	- 7,6
Autres produits frais	14 066	15 194	1 128	8,0
Total fromages frais	41 382	42 617	1 235	3,0
Fromages à croûte fleurie, maigres à 1/4 gras	0	0	-	-
Fromages à croûte fleurie, 1/2 gras à gras	1 417	1 236	- 181	- 12,8
Fromages à croûte fleurie à la crème	1 461	1 475	14	1,0
Bleus, fromages à pâte persillée	3	9	6	200,0
Tommes	2 062	2 283	221	10,7
Vacherin Mont d'Or AOC	520	529	9	1,7
Autres fromages à pâte molle, maigres à 1/4 gras	118	279	161	136,4
Autres fromages à pâte molle, 1/2 gras à gras	816	941	125	15,3
Autres fromages à pâte molle, crème	511	432	- 79	- 15,5
Total fromages à pâte molle	6 909	7 182	273	4,0
Appenzeller®	8 841	8 924	83	0,9
Tilsiter Switzerland	4 126	4 177	51	1,2
Fromage du Valais (Raclette du Valais AOC)	2 102	2 164	62	2,9
Raclette Suisse	11 609	11 538	- 71	- 0,6
Vacherin fribourgeois AOC	2 322	2 547	225	9,7
Tête de Moine AOC	2 222	2 197	- 25	- 1,1
Fromage du Jura	233	229	- 4	- 1,7
Fromage Vignerons	338	422	84	24,9
Mutschli	554	584	30	5,4
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	1 805	1 960	155	8,6
Fromage de montagne des Grisons	777	840	63	8,1
Fromage de montagne, à la coupe	1 712	2 075	363	21,2
St. Paulin suisse	803	732	- 71	- 8,8
Edamer suisse	339	389	50	14,7
Fromage affiné à froid	20	18	- 2	- 10,0
Fromage à pâte mi-dure persillée	177	201	24	13,6
Fromage semi-préparé	1 191	2 051	860	72,2
Fromage pour la fonte gras, sur commande	1 490	1 636	146	9,8
Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à 1/4 gras	719	632	- 87	- 12,1
Autres fromages à pâte mi-dure, 1/2 gras à gras	8 825	9 948	1 123	12,7
Autres fromages à pâte mi-dure, crème	1 958	2 387	429	21,9
Total fromages à pâte mi-dure	52 159	55 649	3 490	6,7
Emmentaler AOC	30 773	28 830	- 1 943	- 6,3
Switzerland Swiss	3 103	3 139	36	1,2
Le Gruyère AOC	28 211	28 206	- 5	0,0
Fromage d'alpage à pâte dure	1 918	1 829	- 89	- 4,6
Autres fromages à pâte dure, maigres à 1/4 gras	53	47	- 6	- 11,3
Autres fromages à pâte dure, 1/2 gras à gras	8 704	8 596	- 108	- 1,2
Autres fromages à pâte dure, crème	76	30	- 46	- 60,5
Total fromages à pâte dure	72 838	70 677	- 2 161	- 3,0
Sbrinz AOC	2 002	2 128	126	6,3
Total fromages à pâte extra-dure	2 002	2 128	126	6,3
Fromage de brebis pur	801	869	68	8,5
Fromage de chèvre pur	197	209	12	6,1
Total produits spéciaux	997	1 080	83	8,3
Total toutes variétés	176 280	179 338	3 058	1,7

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Importations

converties en lait frais	2007 tonnes	2008* tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait frais, yogourt	29 900	32 000	2 100	7,0
Poudre de lait et de crème, alimentation infantile	24 500	34 900	10 400	42,4
Chocolat, crème dans les glaces com.	24 900	25 300	400	1,6
Lait condensé, lait stérilisé	2 300	2 300	0	0,0
Beurre **	294 300	122 300	- 172 000	- 58,4
Fromages à pâte molle	205 800	233 600	27 800	13,5
Fromages à pâtes dure et mi-dure	198 600	213 700	15 100	7,6
Fromage fondu	23 900	21 200	- 2 700	- 11,3
Total produits laitiers	804 200	685 300	- 118 900	- 14,8

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)
Source: DGD, USP

Exportations

converties en lait frais	2007 tonnes	2008* tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait frais, yogourt	8 900	6 800	- 2 100	- 23,6
Poudre de lait et de crème, alimentation infantile	164 000	197 100	33 100	20,2
Chocolat, crème dans les glaces com.	123 400	125 300	1 900	1,5
Lait condensé, lait stérilisé	3 000	22 800	19 800	660,0
Beurre**	94 200	89 200	- 5 000	- 5,3
Fromages à pâte molle	15 000	30 100	15 100	100,7
Fromages à pâtes dure et mi-dure	605 400	612 600	7 200	1,2
Fromage fondu	43 400	40 800	- 2 600	- 6,0
Total produits laitiers	1 057 4300	1 124 700	67 400	6,4

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)
Source: DGD, USP

Bilan (Exportations moins importations)

converti en lait frais	2007 tonnes	2008* tonnes	Variation 2008 tonnes	Variation 2008 %
Lait frais, yogourt	- 21 000	- 25 200	- 4 200	20,0
Poudre de lait et de crème, alimentation infantile	139 500	162 200	22 700	16,3
Chocolat, crème dans les glaces com.	98 500	100 000	1 500	1,5
Lait condensé, lait stérilisé	700	20 500	19 800	2 828,6
Beurre**	- 200 100	- 33 100	- 167 000	- 83,5
Fromages à pâte molle	- 190 800	- 203 500	- 12 700	6,7
Fromages à pâtes dure et mi-dure	406 800	398 900	- 7 900	- 1,9
Fromage fondu	19 500	19 600	100	0,5
Total produits laitiers	253 100	439 400	186 300	73,6

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)
Source: DGD, USP

La FPSL propose des services et des informations dans les domaines suivants notamment: économie, politique, production, transformation, marketing et conseils en nutrition. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement auprès de la personne responsable. De nombreuses informations peuvent également être consultées sur internet.

Centrale

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL
Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6
Téléphone: 031 359 51 11, télécopie: 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Marketing de la FPSL

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne
Téléphone: 031 359 57 28, télécopie: 031 359 58 55
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Renseignements pour les producteurs

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

Renseignements sur les services du marketing

Daniele Garofalo, téléphone 031 359 57 77

Commandes de brochures, d'articles publicitaires, etc.

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

Renseignements pour les médias, économie et politique

Christoph Grosjean-Sommer, téléphone 031 359 53 18

Renseignements pour les médias, marketing/RP

Nicole Huwyl, téléphone 031 359 57 58

Site

www.swissmilk.ch
www.swissmilk.ch/pslnews

Impressum

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL
Weststrasse 10
3000 Berne 6
Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
www.swissmilk.ch
psl@swissmilk.ch
© Copyright by PSL
Avril 2009
Photos: FPSL, Konzertbilder.ch
Maquette: Aebi Grafik&Illustration, Berne
Impression: Merkur Druck AG, Langenthal